

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES  
**GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL**

Séance publique du lundi 26 juin 2023  
Openbare vergadering van maandag 26 juni 2023  
Séance publique  
Openbare zitting

La séance publique est ouverte sous la présidence de M. Mohamed OURIAGHLI.

De openbare vergadering wordt geopend om 16u15 onder voorzitterschap van dhr. Mohamed OURIAGHLI.

Excusée – Verontschuldigde : Mevr. Temmerman.

**M. le président.**- En l'absence de Mme TEMMERMAN, Présidente du Conseil, et en application des articles 8 bis et 71 de la nouvelle loi communale, la séance est présidée par le conseiller communal le plus ancien dans l'ordre du tableau de préséance qui n'est ni bourgmestre, ni échevin, ni président du CPAS, soit M. Mohamed OURIAGHLI.

In afwezigheid van mevr. TEMMERMAN, Voorzitster van de Raad, en in toepassing van de artikelen 8 bis en 71 van de nieuwe gemeentewet, wordt de zitting voorgezeten door het oudste gemeenteraadslid in de rangorde die noch Burgemeester noch Schepen noch Voorzitter van het OCMW is, nl. dhr. Mohamed OURIAGHLI.

**M. le président.**- Conformément à l'article 89, alinéa 2, de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 12/06/2023 a été mis à la disposition des membres du

Conseil communal sept jours francs avant ce jour.

Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 12/06/2023 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

**M. le président.**- Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 108, 109, 111, 113 à 115, 141, 147 et 149 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 22/06/2023.

Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 108, 109, 111, 113 à 115, 141, 147 en 149, vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 22/06/2023.

**M. le président.**- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 97 à 107, 110, 112, 116 à 140, 142 à 146, 148, 150 à 161, 164 à 166 et 173 à 194 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 22/06/2023, ainsi que les points 195 et 196 repris à l'addendum à ce supplément.

Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 97 tot 107, 110, 112, 116 tot 140, 142 tot 146, 148, 150 à 161, 164 tot 166 et 173 tot 194 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 22/06/2023, en met de punten 195 et 196 vermeld in het addendum aan het bijvoegsel.

**L'urgence est admise à l'unanimité**

**De dringendheid wordt eenparig aangenomen**

## **Communications - Mededelingen**

**M. le président.**- Prendre acte de la démission de Mme Ans PERSOONS de sa fonction d'échevine de la Ville de Bruxelles. Mme Ans Persoons continuera d'exercer sa fonction de conseillère communale conformément à l'article 4 de la nouvelle loi communale jusqu'à son remplacement.

**Pris acte**

**Akte genomen**

**M. le président.**- En application de l'article 9 de la nouvelle loi communale, tout candidat dont l'élection a été validée peut, avant son installation, renoncer à son mandat. Le désistement écrit devient définitif au moment où le Conseil communal en a pris acte. Je communique au Conseil la renonciation au mandat de conseiller communal de :

- M. Moulin Laurent (1er élu suppléant de la liste Change.Brussels) ;
- Mevr. Dirx Lola (tweede volger van de lijst Change.Brussels) ;
- M. Orlando Filippo en date du 24 juin 2023 (3e élu suppléant de la liste Change.Brussels)
- de heer Idrissi Mohammed (4de opvolger van de lijst Change.Brussels) ;
- Mevr. Serbruyns (5de opvolger van de lijst Change.Brussels) ;
- Mme Fridrich Patricia (6e élue suppléante de la liste Change.Brussels) ;
- Mme Chatzidimitriou Nathalie (7<sup>e</sup> élue suppléante sur la liste Change.Brussels) ;
- de heer Boonen Jonas (8ste opvolger van de lijst Change.Brussels).

**M. le président.**- Prendre pour information que le Collège a décidé d'adapter temporairement la répartition des attributions entre ses membres pendant la durée de l'empêchement de Mme l'échevine Ans Persoons. Les attributions de celles-ci ont été confiées à M. le bourgmestre pour l'urbanisme, les espaces

publics et l'instruction publique néerlandophone, et à M. l'échevin Dhondt pour les affaires flamandes. Le Collège fonctionnera temporairement avec neuf échevins, soit le nombre prévu par l'article 16 de la nouvelle loi communale. L'empêchement temporaire de Mme Persoons ne modifie pas la présence d'échevins d'appartenance linguistique néerlandaise au sein du Collège.

**M. Coomans de Brachène**.- J'entends que tout ce qui concerne l'enseignement néerlandophone serait dans les mains du bourgmestre et les affaires flamandes seraient dans les mains de M. Dhondt. Je suis un peu surpris.

**M. le Bourgmestre**.- Le Cultuurbeleidsplan, en fait. Cela s'appelait « affaires flamandes », qui est un mauvais terme. Pour éviter toute polémique, on attribue cette compétence à l'échevin néerlandophone.

**M. Coomans de Brachène**.- Vous n'êtes pas, tout comme moi d'ailleurs, néerlandophone.

**M. le Bourgmestre**.- Mme Hariche a géré cette compétence pendant vingt ans et elle n'est pas néerlandophone non plus.

**M. Coomans de Brachène**.- Je me posais quand même la question sur la répartition. C'est surprenant.

**M. Weytsman**.- Permettez-moi tout d'abord de féliciter notre collègue pour sa nomination. Quelle que soit notre appartenance politique, voir l'un des nôtres accéder à des responsabilités à d'autres niveaux de pouvoir est une fierté pour notre Ville, souvent pointée du doigt. Je suis convaincu que ces nouvelles fonctions seront exercées avec intelligence, dans l'intérêt de toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois.

Cela étant dit, j'avoue ne pas totalement comprendre l'organisation qui se met en place. Vous nous informez de la démission de Mme l'échevine de son poste et nous lisez une liste de personnes se déclarant démissionnaires, sans qu'aucune soit directement appelée à la remplacer. Si je comprends bien, ces démissions visent seulement l'éventualité de devenir conseiller communal. Dès lors, pourquoi ne pas nous présenter d'emblée le ou la remplaçante de Mme Persoons ? Dois-je comprendre que Mme Persoons reste conseillère communale dans l'intervalle ? Je ne vois pas l'utilité de nous lire la liste de ces démissionnaires.

**M. le président.**- J'ai annoncé qu'on prenait acte des personnes qui se désistaient. Il n'y a pas encore de candidat de remplacement.

**M. le Bourgmestre.**- Nous aurions pu convoquer un Conseil extraordinaire entre la démission de Mme Persoons et aujourd'hui. Cependant, réunir le Conseil communal en pleines vacances d'été nous a paru inopportun. C'est pourquoi nous avons préféré attendre cette séance de rentrée pour entériner les changements.

**M. le secrétaire communal.**- Concrètement, depuis vendredi, Mme Persoons est échevine empêchée. Ce matin même, sa lettre de démission en tant que conseillère communale nous est parvenue. Lors du prochain Conseil, nous désignerons son remplaçant parmi les suppléants, après avoir vérifié son éligibilité. La procédure sera identique à celle suivie récemment lors du remplacement de Mme Dhont par M. Coulibaly.

Pour l'heure, nous prenons acte de la démission de Mme Persoons. J'ai reçu spontanément huit lettres de démission de plusieurs suppléants. Mme Persoons

conservera son mandat de conseillère jusqu'à la prestation de serment de son successeur, conformément à l'article 4 de la loi communale.

**Mevrouw Ampe.**- Eerst en vooral proficiat, mevrouw Persoons. Ik denk dat dat een mooie uitdaging is op het niveau van het Brussels Gewest om staatssecretaris te worden voor Stedenbouw: heel goed dat het iemand is van de Stad Brussel. Dus dat is het positieve nieuws, maar ik heb een vraag over het Nederlandstalig onderwijs. Het heeft heel lang geduurd tot het Nederlandstalig onderwijs in handen was van een Nederlandstalige schepen. Dat is nu eindelijk het geval. Daar is een grote gevoeligheid bij de Nederlandstalige scholen en ook bij de ouders om dat zo te houden. Dus nu is die bevoegdheid een tijdje bij de Burgemeester, we kunnen accepteren dat dat tijdelijk is. Maar kan u hier verklaren dat dat dan in handen komt van de nieuwe schepen die ondertussen is aangekondigd, een zekere mevrouw Maes. En mijn vraag is ook: woont mevrouw Maes op dit ogenblik in de Stad Brussel?

**De Burgemeester.**- En mijn antwoord is voor september.

**Mevrouw Ampe.**- Dus u weet het eigenlijk niet?

**De Stadssecretaris.**- Voor de woonplaats is het antwoord effectief: zij was kandidaat voor de verkiezingen, dus toen woonachtig in Brussel. We hebben het intussen gecheckt, zij is nog altijd woonachtig in Brussel, zonder onderbreking. Dus dat is geen probleem. Ik heb deze ochtend pas de brieven gekregen van de andere personen. Die brieven zijn allemaal hier. En dus gaan we nu officieel aan de opvolgster vragen of zij effectief formeel kandidaat is. Dat vraagt enige tijd, dus zal het voor de eerstvolgende Gemeenteraad zijn, zoals het geval geweest is bij meneer Coulibaly.

**Mevrouw Ampe.**- En kan meneer de Burgemeester bevestigen dat het Nederlandstalig onderwijs dan bij haar terecht komt?

**De Burgemeester.**- Ja, ik zal wel de bevoegdheid uitoefenen alleen voor de vakantie. Ik ben ervan overtuigd dat de ouders begrijpen dat ik dat alleen voor de vakantie zal doen. Ik denk het wel.

Nlsecrétaris candidaat.

**M. Wauters.**- Félicitations, Ans, pour ta nomination comme secrétaire d'État. Effectivement, comme l'a dit David, c'est toujours une bonne chose, pour les Bruxellois et les Bruxelloises, d'avoir les compétences de l'un d'entre nous à la Région. C'est vraiment une très bonne chose.

Pour ce qui est de la personne qui va te remplacer, je n'ai jamais vécu pareil cas de figure. Cela donne un peu l'impression d'un jeu de chaises musicales. C'est la démocratie, je n'ai pas de souci avec cela, mais cela montre aussi la limite de la chose, vu le nombre de démissions et la personne qui pourrait te remplacer, dont on doit encore vérifier l'éligibilité. En termes de légitimité, c'est interpellant, mais c'est la loi. Je suis légaliste. L'essentiel, aujourd'hui, est de te féliciter pour ton nouveau poste.

**M. Weytsman.**- Donc, on doit acter la démission de Mme Persoons et des suppléants pour pouvoir faire une enquête sur le potentiel remplaçant. On n'aurait pas pu lui faire prêter serment aujourd'hui, car la loi ne le permet pas.

**M. le président.**- J'informe les membres du Conseil communal de la démission de Mme Riet Dhont comme conseillère de police. Lors de la prochaine séance du Conseil de police, sa première suppléante, Mme Mathilde El Bakri, sera invitée à la prestation de serment.

**M. le président.**- J'informe le Conseil que le secrétaire communal a établi, en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, le rapport annuel 2022. Ce rapport sera publié au plus tard le 30 juin 2022 sur le site de la Ville et annexé au compte de la Ville.

**Communications relatives aux associations subventionnées**  
**Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen**

**M. le président.**- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au secrétariat des assemblées des comptes, rapports financiers et de gestion des associations suivantes :

- « Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg » asbl, au 31/12/2022, Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg vzw, tot 31/12/2022 ;
- « Bronks Jeugdtheater Brussel » asbl, au 31/12/2022, Bronks Jeugdtheater Brussel vzw, op 31/12/2022 ;
- Prosport Bruxelles asbl, au 31/12/2022, Prosport Brussel vzw, op 31/12/2022 ;
- Parc des Expositions de Bruxelles asbl, au 30/06/2022, Tentoonstellingspark van Brussel vzw, op 30/06/2022 ;
- Centre Bruxellois de la Mode et du Design asbl, au 31/12/2022, Brussels Centrum voor Mode en Design vzw, op 31/12/2022 ;
- Ommegang Brussels Events asbl, au 31/12/2022.

**Pris pour information**

**Kennis genomen**



## **Questions orales - Mondelinge vragen**

**M. le président.**- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint. Elle a été complétée par une question de Mme DEBAETS relative au changement de nom du Palais 12 en ING Arena.

De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform. Ze werd aangevuld met een vraag van mevr. DEBAETS betreffende de naamsverandering van Paleis 12 naar de ING Arena.

**M. le président.**- Le point 127 de l'ordre du jour est retiré.

Conformément à l'article 27 du règlement d'ordre intérieur, le président décide qu'en raison de l'état de Mme l'échevine Houba, le Conseil communal examinera d'abord les points de celle-ci. Les travaux se poursuivront ensuite avec l'examen des points dans l'ordre de préséance.

Overeenkomstig artikel 27 van Huishoudelijk reglement Gemeenteraad heeft de Voorzitter besloten dat de gemeenteraad, vanwege de toestand van mevr. De Schepen Houba, eerst de punten van mevr. Houba in overweging zal nemen. Daarna wordt verder gewerkt met de behandeling van punten in de agendaorde.

### **Dossiers de Mme l'échevine Houba**

#### **Dossiers van mevr. de schepen Houba**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

## Dossiers de M. le Bourgmestre

### Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### Point 4 – Punt 4

**Mevrouw Debaets.**- Meneer de Burgemeester, ik snap natuurlijk wel, als ik de financiële situatie van de stad bekijk, dat u op zoek moet naar nieuwe inkomsten. Maar ik denk dat als er een groep is die niet het slachtoffer daarvan mag worden dan zijn het wel onze jongeren, onze studenten. En dat is toch wel wat er gebeurt met deze nieuwe tax die u invoert. Nu heb ik gelezen dat u een uitzondering voorziet voor studentenkamers die gesubsidieerd zijn, maar ik denk dat we allemaal goed moeten beseffen dat het aantal gesubsidieerde studentenkamers in Brussel zeer gering is. Ter illustratie heb ik nog eens gekeken hoe het er daar bij Brik uitziet, bijvoorbeeld. Dat staat in rapporten te lezen, en daaruit blijkt dat Brik – maar het geldt zeker ook voor Franstalige initiatieven – 380 studentenkamers hebben in eigen beheer, wat we dus gesubsidieerd noemen, en 3.300 privé. Dus met andere woorden is er maar 10% van die kamers gesubsidieerd. En we weten allemaal wat dat betekent: dat 90% dus, ik denk dat dat globaal is voor Brussel, private studentenkamers zijn. Dat zijn, anders dan u misschien denkt, niet de grote beursgenoteerde bedrijven, maar dat zijn heel vaak mensen die één, twee kamers verhuren aan studenten. En zij gaan natuurlijk die tax doorrekenen aan de student. Dus ik ben er vrij zeker van dat de student hiervan de pineut zal zijn. Het is al zeer moeilijk om in Brussel degelijke, betaalbare studentenhuisvesting te vinden en dat zal alleen nog maar moeilijker worden als daar nog eens een tax bovenop komt. En dus eigenlijk is het mijn vraag of u bereid bent om die vrijstelling die u voorziet

voor gesubsidieerde kamers gewoon door te trekken naar studentenkamers tout court. Ik dank u.

**De Burgemeester.**- Uw vraag is voor de private sector, niet alleen voor een organisatie zoals Brik of de ULB of de VUB? U vraagt of er een uitzondering is voor de private sector? Kent u de cijfers van de taks per jaar? 248 euro per jaar.

**Mevrouw Debaets.**- Juist, juist. En dat zal doorgerekend worden, dat zal doorgerekend worden...

**De Burgemeester.**- U weet dat die tax al jaren bestaat. De bedoeling van dit reglement nu is een vrijstelling voor gesubsidieerden zoals Brik of VUB of ULB. Maar de private sector moeten 248 euro betalen, dat is waar.

**Mevrouw Debaets.**- Ik snap dat wel, hoor, maar ik denk dat er een kleine denkfout is. U verwijst naar Brik, maar het geldt ook voor andere. Brik beheert twee categorieën studentenwoningen. Een deeltje in eigen beheer...

**De Burgemeester.**- We hebben dat onderhandeld met de Brik, dit reglement. We hebben er een vergadering over gehad met Brik.

**Mevrouw Debaets.**- Ja, dat snap ik wel. Maar ik denk dat de studentenvoorzieningen zelf, dus de studentenorganisaties zelf, niet zo blij zijn. Het is een deel van de oplossing dat u een vrijstelling heeft voor de gesubsidieerde, maar niet voor alle studentenkamers.

**De Burgemeester.**- Uw bedoeling is te stoppen met die tax?

**Mevrouw Debaets.**- Voor studentenkamers. Niet in het algemeen, maar wel voor

studentenkamers. Absoluut. Dat is ook een vraag van studentenvoorzieningen trouwens. Ik ben niet de enige die dat vraagt.

**Mme El Bakri.**- Je ne suis plus sûre d'avoir bien compris le point, vu l'échange. J'avais compris qu'il y avait une exonération pour les chambres subsidiées ou publiques. Cela veut dire que la mesure touche surtout les logements Airbnb et les chambres meublées d'étudiants. Ma question est de savoir combien de logements sont visés environ et combien la taxe rapporte par an.

**M. le Bourgmestre.**- Votre analyse est juste. La taxe est de 248 €. En effet, ce sont des logements publics ou parapublics (Bricks, VUB, ULB...) qui sont exonérés. Les autres doivent payer la taxe. Je vous communiquerai les chiffres. Le budget est de 800.000 € par an, mais avec les Airbnb.

**Mevrouw Debaets.**- Ik herhaal nog eens dat wat u publieke studentenkamers noemt maar ongeveer 10% is van het totaal aantal studentenkamers. We weten niet precies hoeveel, want mevrouw mijn collega vraagt naar totale aantallen, maar dat is net één van de problemen in Brussel: dat daar geen register van bestaat. We weten het eigenlijk niet exact. Maar bij benadering 10%. Dat betekent dat de 90% andere studentenkamers dus die belasting gaan betalen. En nogmaals, ook de student die het financieel moeilijk heeft zal daar de de pineut van zijn. Want de eigenaar zal die factuur doorschuiven, ook naar studenten die het nu ook al moeilijk hebben. We weten het, het stond nog in de krant, en daarmee rond ik af, dat 40% van de studenten nu moet bijklussen, niet alleen in de vakantie maar tijdens het jaar om al de kosten te betalen. Dat zijn studenten die anders niet het hoofd boven het water kunnen houden en aan die mensen zeggen we nu: je gaat nog eens 240 euro per jaar moeten bijbetalen. En dus waarom geen vrijstelling, ik herhaal die oproep, op alle studentenkamers? Ik snap de logica voor Airbnb en toeristenlogies, maar studenten mogen hier niet de dupe van zijn.

**M. le Bourgmestre.**- On n'est pas d'accord. Vous considérez qu'une taxe engendre nécessairement une augmentation, si on suit votre raisonnement. Alors, supprimons le précompte immobilier parce qu'il entraîne aussi une augmentation des loyers. On exonère les logements étudiants publics ou parapublics. Oui, c'est un choix politique. On a imposé 1.324 garnis l'année passée.

Points 2 et 3 – Punten 2 en 3

Comptes de la Ville de l'exercice 2022 - Rekeningen van de Stad van het dienstjaar 2022

**M. le Bourgmestre.**- Nous vous présentons aujourd'hui les résultats du compte 2022 et le premier feuillet de modification budgétaire 2023. Ce n'est pas un événement anodin puisque, après deux années très difficiles (2020 et 2021) liées à la crise du Covid, la majorité est heureuse de vous annoncer que la Ville a rétabli l'équilibre budgétaire dans son compte 2022. Il est assez exceptionnel de pouvoir souligner que nos finances sont particulièrement saines. Le compte et l'exécution effective de notre budget sont le résultat de ce que nous avons fait.

Je vous rappelle que l'année 2022 est un budget de sortie de crise Covid. Nous n'avions pas de certitude quant au fait que la reprise de l'activité économique retrouverait les résultats enregistrés avant la pandémie puisque, avant cette dernière, nous avions des comptes à l'équilibre depuis 2004. Aujourd'hui, nos résultats budgétaires confirment que la reprise économique a été forte.

Het hernemen van de economie samen met de inspanningen van onze administratie zorgt ervoor dat we bij de effectieve uitvoering na onze begroting een overschot hebben van 23.029 euro.

En chiffres, le résultat du compte s'élève, à l'exercice propre, à 23.029 €. Grâce aux efforts volontaristes de la Ville visant à préserver l'emploi au sein de notre administration, notre CPAS et notre police, à maintenir notre offre d'enseignement de qualité et d'accueil de la petite enfance, à relancer les activités sportives et culturelles dans notre ville, nous avons réussi à restaurer les finances communales. La Ville de Bruxelles parvient ainsi à dégager un excédent budgétaire global de 21 millions €, auxquels il faut ajouter l'ensemble de nos provisions et réserves qui s'élèvent, à fin 2022, à plus de 40 millions €.

We zijn er in geslaagd een positieve, algemeen cumulatieve reserve te behouden.

Nous sommes parvenus à ce résultat par la conjonction d'efforts dans les dépenses et les recettes. La reprise de l'activité économique à Bruxelles en 2022 a été réelle. Les chiffres en témoignent et cela se traduit directement dans le registre de nos recettes.

Als we kijken naar de belangrijkste uitgaven en ontvangsten kunnen we het volgende vertellen.

En termes de dépenses, le fait marquant est l'impact de l'indexation des salaires. Nous avons ainsi répercuté cinq indexations en 2022, action tout à fait exceptionnelle (février, avril, juin, septembre et décembre). La croissance de 5,8 % de nos frais de fonctionnement par rapport à 2021 est essentiellement liée à l'augmentation du coût de la vie qui touche aussi bien le prix des matières premières et des consommables que celui des prestations en général. Toutefois, il convient de noter que les dépenses de fonctionnement ont été inférieures aux prévisions budgétaires.

De kosten met betrekking tot de terugbetaling van onze schulden, de financiering van onze investeringen en de daaruit voortvloeiende rentelasten blijven stabiel en een tekort van 10% van de begroting.

Nous avons profité du compte 2022 pour effectuer un premier ajustement budgétaire avant l'été afin de revoir nos prévisions à la lumière de la réalité effective de la reprise économique. Nous maintenons une prévision de résultat du budget ordinaire positif en 2023. Un des facteurs les plus influents en matière de dépenses est la hausse des cotisations de responsabilisation pensions, à savoir 3 millions € par rapport aux chiffres initialement annoncés. Selon le récent rapport de Belfius sur l'état des finances des pouvoirs locaux, la charge financière que cela représente a augmenté de près de 25 % en un an. Selon nos prévisions, la cotisation de responsabilisation destinée à alimenter le fonds de pension va doubler dans les quatre prochaines années. Il s'agit d'un point réel d'attention. Ces montants s'expliquent notamment par l'allongement de la durée de vie, notamment, de nos fonctionnaires partis à la retraite. Ce problème concerne l'ensemble des pouvoirs locaux de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne, une partie de la Région flamande, mais aussi les hôpitaux, le CPAS et la police. Ce point sera un défi majeur des années à venir.

Par ailleurs, nous avons prévu des renforts en personnel pour la propreté publique, les crèches, les écoles et les services administratifs à la population. Nous avons aussi pu revoir à la hausse nos prévisions de recettes pour 2023 à la lumière du compte 2022, et cela, sans modification des principales taxes qui touchent directement nos habitants.

La Ville de Bruxelles poursuit ses investissements pour une ville de proximité, solidaire, durable et qui prend en compte les besoins de chacun. Nous

concrétisons ce faisant le projet de « ville à 10 minutes » dans lequel chacun peut avoir accès, dans son quartier, à une crèche, une école, une salle de sport, un espace vert, un centre culturel, un commerce ou une plaine de jeux, et s'épanouir ainsi dans l'espace urbain proche de chez lui.

**De heer Vanden Borre.**- Dank u wel voor uw toelichting, meneer de Burgemeester. Ik heb één belangrijke opmerking wat betreft de uitgaven die zijn aangepast. U hebt het in grote lijnen geschetst. Waar u niet op bent ingegaan, meneer de Burgemeester, is de uitgave voor openbare orde en veiligheid. Want u heeft gezegd dat er op een aantal punten, een aantal budgetlijnen, een stijging vast te stellen is. U heeft kort toegelicht op welke budgetlijnen, maar u heeft duidelijk dus niet stilgestaan bij de uitgave voor openbare orde en veiligheid en de reden volgens mij is dat die uitgaven niet stijgen, maar dalen. Oorspronkelijk was er 147,6 miljoen euro gebudgetteerd en we zien in de uitgaven dat er dus minder is uitgegeven, 145,8 miljoen euro. Dus een kleine twee miljoen euro minder uitgegeven dan begroot. Dus mijn vraag, meneer de Burgemeester: hoe komt dat? Hoe verklaart u eigenlijk die mindere uitgave, gezien toch de grote, om niet te zeggen enorme veiligheidsuitdagingen die de Stad Brussel toch wel heeft?

Ik las vandaag opnieuw een bericht dat het Brussels Gewest, maar ook de Stad Brussel, nog nooit zo veel schietpartijen heeft gehad die gerelateerd zijn aan drugsgeweld. De Stad Brussel heeft alleen al 10 schietpartijen vorig jaar waar dat we vandaag weet van hebben. Met ettelijke dodelijke en andere slachtoffers tot gevolg. Waarom geeft u dus minder uit aan openbare orde en veiligheid? Ik heb al in het verleden meermaals gezegd dat u meer moet doen voor de dotatie van de politiezone. Maar daar bespaart u eigenlijk de facto in. Gezien de stijgende inflatie, geeft de Stad Brussel in verhouding minder uit aan onze politiezone. Dus, meneer de Burgemeester, kan u eigenlijk verklaren hoe het daarmee zit?

En dan kom ik bij het investeringsplan van de Stad Brussel. En daar heb ik eigenlijk vier vragen over. Mijn eerste heeft betrekking op het De Ligne-gebouw.



Voor de mensen die het misschien niet weten: het De Ligne-gebouw is in handen van Stad Brussel en dat is, ik vergis mij niet, maar vier of vijf jaar geleden aangekocht om de politie in te huisvesten. Maar dat project is voor zover ik weet nog altijd niet van de grond gekomen. De ingebruikname van het gebouw is al meermaals uitgesteld. En ik lees vandaag in het investeringsplan dat de uitgaven voor het De Ligne-gebouw opnieuw enorm worden bijgesteld in negatieve zin. Er zijn drie budgetlijnen in het investeringsplan voor het De Ligne-gebouw. En alle drie worden die naar onder bijgesteld. En bijna 600.000 euro die waren voorzien in uitgaven voor het De Ligne-gebouw zullen dus niet worden uitgegeven. Mijn vraag, meneer de Burgemeester: hoe komt dat? Die investering in het De Ligne-gebouw, die waren toch noodzakelijk voor onze politiediensten? Dus waarom zullen die uitgaven niet plaatsvinden en wanneer zal het De Ligne-gebouw dus wel in gebruik worden genomen? Want er is nog een gigantisch project dat ons wacht om dat eigenlijk te herbestemmen, herin te richten, te renoveren en dan in gebruik te nemen. Dus wanneer zal het gebouw in gebruik worden genomen?

Een tweede element is het Zuidpaleis. Ik wil niet in de hele discussie hervallen over de metro, maar ik lees ook drie budgetlijnen die betrekking hebben op het Zuidpaleis. En alle drie worden die ook geschrapt. Er is een onderhoudscontract dat wordt geschrapt, dat is een negatieve uitgave van 150.000 euro. De renovatie van de kleedkamer wordt geschrapt: 90.000 euro die verdwijnt. En er wordt ook een uitgave met betrekking tot warm water in het gebouw geschrapt, 100.000 euro wordt hier geschrapt. Dus ook hier, meneer de Burgemeester, zien we dat eigenlijk alle uitgaven met betrekking tot het Zuidpaleis worden geschrapt. Dus welk gevolg heeft dat eigenlijk voor de mensen die vandaag nog gebruikmaken van het Zuidpaleis? De school, de sportclubs en de handelaren. Wil dat zeggen dat zij geen enkele dienstverlening meer krijgen van de Stad Brussel? Kan u dat misschien toelichten hoe die mensen daar eigenlijk worden geholpen of misschien gewoon in de steek worden gelaten?

Een derde element zijn de Expopaleizen. We weten het, dat is een ander zwaar dossier van u: de Expo, de Expohallen, die eigenlijk al jaren worden mismeeesterd, die vandaag staan te verkommeren, die nauwelijks nog nieuwe klanten en nieuwe grote beurzen kunnen aantrekken. Ik verwijs bijvoorbeeld naar de autobeurs die verdwijnt, dat is eigenlijk opnieuw een aderlating. Maar vandaag beslist u in het investeringsplan om vijf miljoen euro te steken in de Expopaleizen. Maar daar staat eigenlijk geen enkele uitleg bij, waarvoor die vijf miljoen euro zal gebruikt worden. Dus kan u misschien uitleggen waarvoor die vijf miljoen euro richting Brussels Expo of Expopaleizen gebruikt zullen worden?

En een laatste vraag, meneer de Burgemeester, heeft betrekking op het Dachsbecklyceum. Ik lees in het investeringsplan dat er oorspronkelijk 15 miljoen euro was voorzien en vandaag worden die 15 miljoen euro geschrapt. Maar ik zie daar ook niet echt een verklaring bij waarom die middelen worden geschrapt. Er wordt kort verwezen naar een besluit van de staatsraad, maar verder staat daar geen uitleg bij gegeven. Dus kan u mij dat misschien kort toelichten, want dat is één van de grootste uitgavenposten? Waarom wordt het geld voor het Dachsbecklyceum geschrapt? Alvast bedankt voor uw antwoorden.

**M. Bauwens.**- J'ai deux inquiétudes en lisant les comptes. D'une part, je constate qu'on augmente les contributions des parents au niveau de l'enseignement, de 1,9 million à 2,4 ou 2,5 millions €. Je trouve que c'est un mauvais signal. Pour l'instant, on constate partout que la vie devient de plus en plus chère.

Ik hoor vooral veel ouders en veel gezinnen die heel ongerust zijn over facturen, allerhande facturen. De factuur in de supermarkt, de huur die omhoog gaat, de indexeringen etc. En nu dus een signaal geven dat we meer geld vragen aan ouders voor school, is volgens mij het verkeerde signaal. En ten tweede dacht ik ook dat we het er allemaal over eens waren dat we gingen neigen naar gratis

onderwijs en dat dit een verkeerd signaal is op dat vlak. Dit neigt niet naar gratis onderwijs maar neigt naar een grotere bijdrage van de ouders.

Une deuxième chose sur laquelle on intervient souvent au PTB, ce sont les revenus des horodateurs, qui augmentent de 9,4 millions à 14 millions et qui sont budgétés sur 16 millions. C'est une remarque globale que je fais pour d'autres communes aussi, où je constate la même chose : les revenus liés aux places de parking sont en train d'exploser. Pour le PTB, la solution de mobilité à la Région et à la Ville réside dans les transports en commun. Cela, c'est la vraie solution !

**M. le Bourgmestre.**- Vous avez vu la décision du gouvernement pour les plus de 65 ans, que vous applaudissez d'ailleurs ?

**M. Bauwens.**- J'applaudis toute mesure en faveur d'un transport en commun plus large et moins cher. En ce sens, je trouve cynique d'augmenter les revenus des horodateurs alors que, sur le terrain, le nombre de kilomètres de lignes de transport en commun n'augmente pas à Bruxelles. C'est aussi un problème régional, mais au niveau de la Ville, on passe quand même de 9 millions à 16 millions de revenus sur le parking. Je trouve cela malsain, car on n'est pas très loin dans le développement de transports en commun en matière de lignes de nuit et de gratuité. On augmente les prix pour le citoyen, mais au niveau des transports en commun, on attend toujours. Ce sont là mes deux questions.

**M. Wauters.**- Il est évident que par rapport au budget global, qui représente l'image globale de l'évolution future de la Ville, les comptes fournissent une vue très concrète de l'utilisation effective des fonds. J'aimerais exprimer ma gratitude envers le receveur et son équipe pour la clarté de leurs explications qui permettent une bonne compréhension des comptes que nous devons voter et que

nous votons toujours, y compris aujourd'hui.

Cependant, je reviens avec une question que je soulève depuis le début de cette législature et que je maintiendrai jusqu'à ce qu'elle trouve réponse. À quand une présentation technique, peut-être sous forme de PowerPoint, accessible aux citoyens qui souhaitent comprendre les comptes et le budget ? J'ai posé cette question à plusieurs reprises et je continuerai à le faire, car cela contribuerait grandement à la transparence et rapprocherait la sphère politique des citoyens. Je suis conscient que cela peut ne pas intéresser tout le monde, mais une part significative de la population serait probablement intéressée de connaître la destination des fonds et les raisons qui guident ces décisions. Cela renforcerait le lien entre les politiques et les citoyens, un objectif que je tiens à souligner.

Beaucoup de questions ont été posées en section et ont trouvé réponse. Je suis étonné de constater le recrutement de plus d'une centaine de nouveaux membres du personnel alors que les contraintes budgétaires sont et resteront compliquées. Certes, il est impératif de soutenir des services tels que les crèches et les professionnels de la petite enfance, où la nécessité a été justifiée. Par contre, pour des services comme celui des horodateurs et d'autres activités, il est peut-être temps de privilégier une approche plus prudente.

Un autre point qui a retenu notre attention et que je soulève régulièrement au conseil d'administration de BME est la visibilité des éléments récurrents dans les activités organisées par les différents échevinats. BME joue un rôle central dans ces activités et il serait judicieux de permettre une compréhension plus claire et transparente de la récurrence budgétaire de ces initiatives. Plus de transparence serait bénéfique pour les citoyens et la direction de BME.

S'agissant du centre culturel congolais, je souhaiterais des précisions sur son

emplacement, sa nature et sa mise en œuvre. Il semble important de s'informer sur ces aspects pour mieux cerner son rôle potentiel dans le paysage culturel de Bruxelles.

En ce qui concerne Dachsbeck, j'entends les explications fournies par l'échevine, mais je préconise une approche plus prudente. Une partie des 15 millions alloués pourraient l'être à d'autres projets. La prudence est de mise dans la gestion de ces ressources.

Alors que la dette à long terme semble stable depuis plusieurs années, celle à court terme a considérablement augmenté au cours des cinq ou six dernières années. Je m'inquiète d'un éventuel surendettement et je demande des clarifications à ce sujet. Les dettes à court terme sont aisées à contracter, mais leur remboursement peut se révéler complexe et affecter des projets futurs.

**M. Weytsman**.- J'ai eu l'occasion, en section réunie, de poser une cinquantaine de questions. Je remercie les services pour l'exposé des comptes fait aux chefs de groupe. J'ai d'ailleurs dit que cet exposé pouvait se faire à tous les chefs de groupe ensemble. On n'est pas obligés d'être vus séparément.

Je remarque, exercice après exercice, des ajustements budgétaires qui se succèdent. Les frais de fonctionnement de la Ville de Bruxelles sont en forte augmentation. Aux comptes 2022, ils sont à environ 107 millions et à l'ajustement budgétaire, pour les prochains mois, ils sont à 124 millions, soit une hausse de 16 %. Sur les quatre ou cinq dernières années, les frais de fonctionnement de la Ville de Bruxelles ont explosé, puisqu'ils ont augmenté de 40 %. Sur ces 40 %, une partie est le reflet de l'inflation, quoique l'inflation ait bon dos. C'est à géométrie variable. Il y a inflation pour les frais de fonctionnement et certains projets, mais pas pour la sécurité et l'ordre public. En

tout cas, depuis plusieurs années.

Un volet très préoccupant est celui des frais d'informatique. M. Maingain s'est engagé dans toute une série de projets. Or, quand je regarde en détail ces frais d'informatique, le coût des logiciels et le peu de retours et de gain en efficacité, je suis assez préoccupé. Il y a aussi les frais d'impression du Brusseleir, à savoir 500.000 € de plus. C'est à vérifier. Je souhaiterais recevoir la feuille de route du Collège pour les prochaines années en matière de frais de fonctionnement des cabinets, de gaz et d'électricité, d'informatique et d'impression du Brusseleir ou autres. Monsieur le Bourgmestre, vous devez vous expliquer sur cette augmentation de 16 %.

J'en viens aux hausses de personnel. Ce poste est un peu étonnant, parce que vous nous aviez présenté un budget 2023 en nous disant : « Attention, c'est un exercice qui est difficile. On va devoir diminuer l'engagement parce qu'on ne parviendra pas à être à l'équilibre. » Ici, l'équilibre que vous nous présentez est précaire. Si on ajoute le projet évoqué par mon collègue de la N-VA (15 millions €), on n'est déjà plus à l'équilibre. Les hausses de personnel montrent une autre direction que celle prise dans le cadre de votre engagement au début de l'année 2023. On passe de 306 à 312 millions €.

Il y a 40 puéricultrices de plus engagées dans les crèches par rapport au cadre actuel. Évidemment, ce sont des engagements qu'on a envie de soutenir. En même temps, on n'a pas vu l'ouverture de crèches supplémentaires. On n'a pas créé de nouveaux services, sauf erreur de ma part. Mme l'échevine nous a dit tout à l'heure en section réunie que le problème était le taux d'absentéisme. Ce taux d'absentéisme, il faut absolument que la Ville s'en saisisse et, en particulier, que l'échevin en charge de ce département se saisisse de ces questions et vienne avec un plan pour éviter pareille situation qui fait qu'on doit engager du personnel. Il y a aussi 16 personnes supplémentaires engagées pour les

horodateurs. Je pense qu'il y a un peu d'excès, mais j'y reviendrai. Après les frais de fonctionnement et les hausses de personnel, il y a effectivement l'endettement. Je suis un peu préoccupé, même si j'ai reçu beaucoup de réponses. La Ville s'est engagée dans de grands projets. Notre endettement est souvent à taux fixe, et c'est une bonne chose. Ce Collège veut continuer d'investir, et je le soutiens. On doit toutefois être particulièrement prudents vu l'envolée de ces taux d'intérêt, et être capables, dans les prochaines années, de ne pas atteindre un seuil d'endettement qui serait inqualifiable. Le bourgmestre a toujours dit qu'on ne devait pas dépasser la barre des 10 %. On est un peu en deçà, mais la conjoncture internationale et les taux d'intérêt qui s'envolent m'incitent à sonner l'alarme.

Le quatrième sujet que je souhaite aborder concerne la réduction des dépenses en matière de sécurité. Cette baisse est en partie justifiée par divers projets d'investissement ou d'étalement dans le temps, et je peux comprendre ces raisons. Cependant, il est important de noter que les dotations et les investissements dans ce domaine diminuent chaque année en raison de l'inflation, sans être compensés. Cette situation est préoccupante, d'autant plus que nous sommes confrontés à une augmentation des problèmes d'insécurité dans certaines zones. Le problème du trafic de drogue est de plus en plus prégnant, et la lutte contre ce fléau est censée être une priorité. Par ailleurs, la question de l'errance dans nos rues, qui prend des proportions de plus en plus graves, soulève à la fois des enjeux sociaux et sécuritaires. Il est regrettable de constater que, depuis le début de cette législature, les investissements dans la sécurité et l'ordre public diminuent d'exercice en exercice. J'aimerais entendre le point de vue du bourgmestre à ce sujet.

En ce qui concerne les recettes, trois points retiennent mon attention. Tout d'abord, il s'agit des revenus provenant des horodateurs, qui sont passés de 16 à 18,5 millions €. Bien que je reconnaisse la nécessité d'accroître les recettes, je

crains qu'il n'y ait parfois un excès de contrôle et une certaine priorisation des actions de la police, ce qui peut impacter négativement certains groupes comme les commerçants, les clients et les personnes à mobilité réduite. Une partie de cette discussion est en cours au sein de la Région bruxelloise, et je pense qu'il est important d'adopter une approche prudente. Il semble que le Collège commence à prendre conscience de cette nécessité. Le premier échevin a évoqué l'attrait commercial du projet Good Move pour le centre-ville, ce qui constitue un affront pour les commerçants du centre-ville. Nous soutenons par contre la volonté du Collège d'instaurer la gratuité du parking. Une somme de 250.000 € a été allouée à cette initiative.

Cependant, l'augmentation des horodateurs et les politiques basiques de limitation de l'usage de la voiture ne suffiront pas à créer une vision globale et attrayante de la ville susceptible d'attirer de nouveaux résidents et commerçants. La situation est particulièrement préoccupante dans plusieurs rues du centre-ville.

En parallèle à la question des horodateurs, je m'inquiète également de l'augmentation des taxes liées aux occupations temporaires de voirie. Cette hausse importante va à l'encontre de notre volonté de promouvoir l'isolation et la rénovation des bâtiments, ainsi que l'amélioration de l'apparence de nos rues et façades. J'aimerais obtenir votre point de vue sur les recettes générées par cette taxe. À mon sens, ces recettes ne sont pas en corrélation avec l'augmentation de la taxe elle-même. Je crains que cette situation n'ait entraîné un désintérêt de la part de certains Bruxellois pour les projets d'isolation et de rénovation des façades. Trop d'impôt tue les recettes. Cette impression se confirme lorsque je regarde vos chiffres.

Le point le plus préoccupant concerne les recettes générées par le précompte professionnel, qui ne montrent pas d'augmentation malgré la croissance de la population et l'indexation des salaires. Je tiens à préciser que ma demande n'est



pas d'augmenter les impôts, bien au contraire. Cela souligne une certaine paupérisation d'une partie de la population bruxelloise, ce qui est alarmant. Je vous invite à examiner cette situation de près, peut-être en l'analysant quartier par quartier.

En ce qui concerne les projets spécifiques, j'aimerais obtenir davantage d'informations sur les projets scolaires qui ont été mis de côté, totalisant environ 18,5 millions €. Il semble que ces projets ne correspondent pas aux priorités de l'échevine (isolation du bâti et des châssis, etc.).

Parallèlement, en ce qui concerne Brussels Expo, il est préoccupant de constater que des demandes répétées d'investissement sont faites pour des sécurisations en urgence (5 millions €) en plus des 17 millions déjà demandés au contribuable au cours des 24 derniers mois, soit un total de 22 millions €. Il nous sera impossible de voter ce point sans réponse de votre part sur le court terme. Je ne sais toujours pas quelles sont les projections de Brussels Expo pour 2024, 2025 et 2026, notamment en termes d'activités. Comment va-t-on rénover les palais ? Quel est le montant estimé pour ce faire ? Quels sont les partenaires privés et publics ? Est-ce que la Région veut bien vous soutenir ? Est-ce que le pouvoir fédéral veut bien vous soutenir ? Quel est le calendrier ?

J'ai lu dans la presse que vous aviez privatisé le « naming » du palais 12 en « ING Palais ». Je trouve que c'est une excellente initiative qui permet de multiplier les recettes. Si cette initiative rapporte 5 millions € sur cinq ans, pourquoi ne pas utiliser cet argent pour sécuriser les palais ? À quoi va servir ce montant ?

Enfin, qu'en est-il de la médiation entre le conseil d'administration de Brussels Expo et les directeurs généraux sur le départ ? Elle était censée aboutir en avril ou en mai. Pour moi, il n'y a pas de stratégie à court et moyen termes au sein de

Brussels Expo. Vous ne pouvez pas, parce que vous êtes président du conseil d'administration et bourgmestre, demander au Collège de la Ville de Bruxelles de solliciter les contribuables pour systématiquement résoudre les problèmes de trésorerie ou de financement de Brussels Expo.

J'ai un autre point à aborder. Il s'agit de la participation financière de la Ville de Bruxelles dans le capital de la Régie de la Bourse. Cette participation est passée de 2,3 millions à 2,6 millions. J'ai visionné votre vidéo, Monsieur le Bourgmestre, où vous nous invitez à visiter la Bourse. Je suis convaincu que le bâtiment sera impressionnant et je souhaite qu'il en soit ainsi, surtout vu l'investissement de 90 millions €. J'espère que tous les Bruxellois pourront profiter de cette nouvelle structure et je me réjouis d'être présent à l'inauguration, même si je ne suis pas un habitué de ce genre d'événements. Quand quelque chose est bien fait, il faut le souligner. Cependant, il est important de considérer le coût total de cette entreprise. Des dépenses de 90 millions € nécessitent une explication, d'autant plus que ce montant est au moins trois fois supérieur au coût initial.

Les explications sur la ventilation des coûts que vous avez apportées ne permettent pas de comprendre comment cette augmentation significative a pu se produire sans nouveaux contrats ou marchés publics. En outre, vous annoncez une nouvelle augmentation liée au fait que l'ouverture prévue a été retardée. Vous demandez 2,6 millions pour soutenir la participation de la Ville de Bruxelles dans le capital de la Régie de la Bourse.

Nous avons discuté il y a deux semaines de la démolition / reconstruction du Palais du Midi. J'ai exprimé mon opinion sur d'autres options possibles. Entre-temps, une commission de la mobilité a confirmé qu'au moins deux autres

options techniques et financières étaient envisageables. Je ne suis pas d'accord avec votre décision, mais c'est votre choix. Néanmoins, je demande des clarifications sur les travaux de rénovation nécessaires pour maintenir l'accessibilité du Palais du Midi pendant la période précédant les travaux (rénovation des vestiaires, remplacement du réseau d'eau chaude et autres petits travaux). Je tiens à m'assurer que le Palais du Midi restera accessible jusqu'au début des travaux.

Je n'ai pas trouvé dans le budget d'informations sur le soutien potentiel aux commerçants ou résidents affectés par ces travaux. Cela aurait pu être inclus dans l'ajustement budgétaire 2023.

Une autre question porte sur le subside en capital de 200.000 € alloué à la Fondation Saint-Pierre pour la mission Congo. Je ne suis pas au courant de ce projet, mais je m'interroge sur la raison pour laquelle il n'a pas été présenté dans le cadre de l'appel à projets Solidarité, dont nous allons discuter plus tard.

Enfin, je souhaiterais évoquer les primes environnementales. Nous avons précédemment discuté de l'initiative climatique et je vous ai apporté mon soutien. Toutefois, je regrette la légère diminution des primes environnementales en partenariat avec les entreprises, sous prétexte que celles-ci n'ont pas suffisamment répondu. Cette décision est un très mauvais signal, car les entreprises, tout comme les citoyens, ont un rôle à jouer dans la lutte contre les urgences climatiques. La Ville de Bruxelles devrait s'engager davantage dans cette voie. Je voudrais en savoir plus sur les raisons du faible engagement des entreprises et pourquoi il ne serait pas préférable de maintenir le budget en réorientant les efforts vers une meilleure communication, sensibilisation et collaboration avec les entreprises. De même, j'aimerais obtenir des éclaircissements sur le poste de 390.000 € lié au plan climat, qui a été supprimé pour être réaffecté.

**Mevrouw Debaets.**- We hebben het dus allemaal in de krant gelezen dat Paleis 12 van naam verandert en ik vroeg mij daarbij af – een beetje aanvullend bij mijn collega – wat er precies afgesproken werd met ING. Wat betekent dat financieel voor de VZW Brussels Expo? Bevat die overeenkomst ook een luik van renovatie, of op zijn minst een modernisering? We weten allemaal hoe broodnodig dat is. Van wie kwam het initiatief? Heeft u ING benaderd of hebben zij stappen gezet naar de Stad om tot die deal te komen? Ik vraag mij ook af: zijn er ook andere private partners benaderd? Want waarom ING en niet een andere privépartner? Hoe is dat in zijn werk gegaan, welke scenario's lagen er op tafel? En tot slot: is het de bedoeling om ook de andere Paleizen een stuk te privatiseren of in een PPS-samenwerking te gaan? Misschien ook voor andere evenementen en infrastructuur? Als dat zo is, kan u dan misschien duiden welke plannen u met de andere heeft? Dank u wel.

**M. le Bourgmestre.**- En ce qui concerne la police et le CPAS, ce sera sans doute pour le prochain feuilleton budgétaire. Il y aura sans doute des augmentations pour le CPAS et la zone de police, mais elles ne sont pas comprises dans ce feuilleton budgétaire.

La diminution dont faisait état M. Vanden Borre (2 millions) correspond à l'exonération du PRI du bâtiment de Ligne. Il a été réduit non pas au budget global, mais en raison de la baisse du précompte immobilier. Il n'y pas encore de budget pour le bâtiment de Ligne parce que le permis n'a pas encore été délivré. Ainsi, il n'est pas pertinent de prévoir des budgets à ce stade. On se trouve encore dans la phase d'étude et de réflexion quant aux meilleurs moyens de financement. L'exemple du Brucity (leasing immobilier) est un modèle qui nous inspire et que nous considérons favorablement. Cependant, aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet. Pour le moment, nous avançons bien

sur le programme de Ligne, bien que les montants ne soient pas encore définis, car nous attendons toujours l'obtention du permis.

Par ailleurs, en ce qui concerne les infrastructures, nous prévoyons l'inauguration du futur stand de tir de la zone de police ainsi que de sa zone d'entraînement et de sa brigade canine à Neder-Over-Heembeek en septembre. Il s'agit d'un gros investissement réalisé en collaboration avec Citydev. Parallèlement, nous avons également rénové plusieurs commissariats, notamment ceux du quartier européen et de Haren. En ce qui concerne le matériel, je vous invite à discuter avec la police de Bruxelles, qui peut attester des investissements significatifs que nous avons réalisés dans leur équipement, tant en termes de matériel que de ressources humaines. Bien sûr, il est toujours possible d'envisager des moyens supplémentaires, mais nous essayons de maintenir un équilibre budgétaire dans nos décisions.

Les 5 millions € alloués à Brussels Expo répondent aux besoins urgents de sécurisation de certains bâtiments. Les investissements nécessaires pour ces bâtiments sont estimés entre 150 et 300 millions €. Nous réfléchissons au montage financier. Un masterplan a été élaboré. Nous explorons différentes options, dont le projet Neo. Nous ne négligeons aucun niveau de pouvoir à même de nous aider. Ces 5 millions sont spécifiquement alloués aux travaux d'urgence sur les bâtiments les plus anciens, à savoir ceux de la place de Belgique où des fissures ont été identifiées et requièrent une intervention rapide. En tant que propriétaires de ces bâtiments, nous soutenons financièrement Brussels Expo afin de faciliter son fonctionnement et ses investissements. Pour la sécurité et les travaux d'urgence à Brussels Expo, nous aurons effectivement investi 22 millions €. C'est significatif, mais c'est aussi ce qui a été fait dans d'autres centres d'expositions à travers l'Europe. Actuellement, la Ville de Bruxelles est seule à financer ces investissements, mais nous espérons obtenir le

soutien d'autres entités à l'avenir.

En ce qui concerne le contrat avec ING relatif au Palais 12, en raison de contraintes liées au droit des affaires, je ne peux pas vous en divulguer le montant. Il existe un contrat qui court jusqu'en 2030, mais les détails financiers sont réservés au conseil d'administration.

Monsieur Bauwens, il y a une forte demande d'engager plus d'agents affectés aux horodateurs pour le contrôle, notamment à Haren. On ne peut pas dire que cette Ville ait négligé l'aide et l'investissement dans le transport en commun ou tout autre type de transport. Si on demande à la STIB le nom d'une commune exemplaire, à mon avis, elle citera rapidement la Ville de Bruxelles.

Pour BME (Brussels Major Events), nous avons opté pour une dotation structurelle de base, tout en conservant une transparence totale sur chaque action spécifique. Cette approche nous permet de présenter chaque action au Conseil pour garantir une utilisation claire des fonds. Nous sommes en train de discuter du meilleur modèle à adopter entre une dotation globale et des budgets d'action spécifiques.

En ce qui concerne le projet de centre congolais, nous présenterons le plan détaillé à la rentrée. Le budget a été voté, mais nous expliquerons en détail le projet à ce moment-là.

Concernant la dette, nous restons attentifs aux taux d'intérêt, qui pourraient freiner nos investissements à l'avenir. En ce qui concerne les taux à court terme, nous sommes actuellement en dessous de 10 %. Le projet de « ville à 10 minutes » favorise la croissance de nos quartiers et influe positivement sur le PRI. Le tax shift et la réforme fiscale fédérale ont eu pour effet de faire stagner les recettes de l'IPP, malgré l'explosion du nombre d'habitants (55.000 habitants

en 20 ans). Pour ce qui est de la dette, nous surveillons attentivement l'évolution des taux d'intérêt et les impacts potentiels sur nos finances. L'augmentation des taux d'intérêt est une préoccupation majeure.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, l'augmentation importante est largement due à l'inflation (personnel, entretien et sécurité). Par ailleurs, la baisse des dépenses de sécurité n'est pas structurelle, mais due en partie à l'exonération du précompte pour le bâtiment de Ligne.

En ce qui concerne l'augmentation des tarifs pour occupation de la voirie, nous n'attendons pas d'augmentation proportionnelle à l'augmentation du chiffre. Certains entrepreneurs considèrent que l'espace public est leur entrepôt. Ils prennent beaucoup trop de place vu le taux extrêmement bas jusqu'ici. S'ils empiètent moins longtemps sur la voirie, c'est bon pour tout le monde. On aura moins de rentrées, mais on dégagera plus vite l'espace public. Donc, l'objectif de cette taxe n'est pas une progression proportionnelle à l'augmentation de son taux, mais une stabilisation du fait que les gens dégagent l'espace public plus rapidement. Nous cherchons à encourager une libération plus rapide de l'espace public en mettant en place des tarifs qui incitent les entreprises à libérer rapidement les zones occupées. Cela permettra de maintenir l'efficacité de l'espace public et de garantir une circulation fluide.

S'agissant de Brussels Expo, la médiation devrait être finalisée avant les vacances.

Quant à la Bourse, il y a clairement un désaccord entre nous et le MR. Je pense qu'on peut être fiers. On doit défendre notre patrimoine. Le MR et nous sommes en profond désaccord là-dessus. La Bourse fait enfin partie de ce que Bruxelles doit être par rapport à des bâtiments patrimoniaux. Je vous rappelle qu'on est

allés chercher des fonds au fédéral, à l'Europe, au régional, dans le privé. Tout le monde a mis la main à la pâte pour que ce bâtiment soit resplendissant. Je dis au MR de le faire pour le palais de Justice. Je le soutiendrai. Je trouve que les déclarations de M. Mathieu Michel sont très encourageantes. Il veut en faire un grand projet phare. Il est temps qu'à Bruxelles, on arrête de mettre le petit braquet. Oui, on a mis beaucoup d'argent dans ce bâtiment. Vous trouvez que c'est une gabegie. Je suis convaincu que les Bruxellois, les visiteurs, les Belges trouveront qu'on a eu raison d'investir dans ce projet. C'est un bâtiment qui n'était pas visité par les gens, qui était fermé au grand public. Quand on a racheté la Bourse, on a voulu en faire un espace collectif qui ne soit pas qu'une expérience de la bière belge. On est fiers que 100 brasseurs aient participé à l'expérience. On ne partage pas le même avis. Je le dis à chaque séance. À chaque séance, vous m'interpellez. L'article que j'ai lu sur le site de la RTBF résume bien notre profonde divergence, ce qui est sain en démocratie. Vous ne défendez pas le projet. Je le défends. Nous le défendons. Je pense qu'en septembre, quand nous l'inaugurerons, les gens verront pourquoi on a fait ça et comprendront que c'est un bâtiment important. On n'a pas beaucoup de bâtiments symboles à Bruxelles. On a longtemps négligé notre patrimoine dans cette Région. Ici, on en fait un patrimoine, mais on le rend moderne. On en fait une place publique. On en fait un endroit que tout le monde pourra fréquenter. Donc, on est fiers d'avoir été au bout de ce projet. On arrive à sa finalisation. Si tous les niveaux de pouvoir y ont cru, depuis l'Europe à la Ville de Bruxelles en passant par le secteur privé, c'est qu'il avait un intérêt majeur. Nous croyons que l'investissement dans ce bâtiment historique est justifié et que cela renforce le patrimoine de Bruxelles. Cet investissement a été réalisé en partenariat avec différents niveaux de gouvernement et des acteurs privés, et nous considérons que c'est une démarche importante pour préserver et moderniser notre patrimoine. Nous continuerons à défendre cette vision et à travailler pour que les Bruxellois et les visiteurs en bénéficient.



Pour ce qui est de la Fondation Saint-Pierre, nous avons un lien historique avec le professeur Denis Mukwege et son hôpital de Panzi. Le financement accordé à travers la Fondation Saint-Pierre vise à soutenir des salles d'opération à Panzi et à Kinshasa, en contribuant à la prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement dans des causes humanitaires et médicales.

**M. Hellings**, échevin.- Concernant le Palais du Midi, était prévue au budget initial 2023 la rénovation complète des vestiaires, de la chaudière, de l'eau chaude et des sanitaires. À partir du moment où il est fort probable que le Palais du Midi soit déconstruit d'ici quelques années, il est de saine gestion que la Ville de Bruxelles ne réalise pas ces travaux en profondeur. Il n'empêche que le Palais du Midi, jusqu'à sa déconstruction, sera parfaitement fonctionnel, en tout cas pour la saison 2023-2024. C'est exactement ce que j'ai dit aux clubs de sport quand je les ai rencontrés, il y a 15 jours.

Il est évident que ces moyens publics doivent être reportés ailleurs. Nous pensons évidemment au stade Vander Putten, où nous allons construire une toute nouvelle installation sportive, équivalente en surface et en facilité à celle du Palais du Midi. C'est, bien évidemment, là que doit aller l'argent, et non plus dans un bâtiment destiné à ne plus être utilisé à moyen terme.

En effet, nous avons abaissé de 50.000 à 25.000 € le montant des primes environnementales réservées aux entreprises. Pourquoi ? Parce qu'elles ne rencontrent pas le succès escompté. Cependant, nous avons adopté, l'année dernière, un plan climat ambitieux qui est passé de 40 à 400 actions par rapport au plan climat de la majorité précédente à laquelle vous apparteniez. Il est question, dans ce plan climat, d'ouvrir les actions non seulement à la Ville elle-

même, ce qui était déjà le cas autrefois, mais aussi aux acteurs du territoire, à commencer par les entreprises, les citoyens, les associations, etc. C'est tout à fait nouveau. Donc, toute la communication du plan climat va se faire sur les acteurs tiers et, donc, les entreprises, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous allons faire de la publicité pour ces primes environnementales réservées aux entreprises. On parle de toitures vertes, etc. C'est là-dessus que nous allons insister dans le plan d'action et le plan de communication. Il faut noter qu'outre ces primes environnementales, l'appel à projets climat de 500.000 € est aussi accessible aux entreprises. Donc, les PME qui veulent déposer un projet peuvent obtenir des fonds publics. Nous avons intégré volontairement les entreprises dans l'application du plan climat. Évidemment, les primes et l'appel à projets sont des instruments publics visant à ce que les entreprises participent aux efforts en faveur du climat.

Pour l'énergie, nous avons fait le calcul. Mme Hariche, pour des raisons de suivi de chantier, doit apporter des modifications budgétaires, mais en matière d'économie d'énergie (isolation des toitures, châssis, etc.), il y a une augmentation de 2,35 millions dans les budgets de l'instruction publique. De notre côté, on a inscrit 400.000 € d'augmentation par rapport à l'initial 2023. En matière d'énergie, on est ainsi passés de 5,1 millions à 5,5 millions. Nous ne diminuons pas du tout la voilure en termes d'investissement. Nous augmentons le budget. Simplement, nous devons tenir compte de l'état du chantier. À Dachsbeck, on ne pourra pas réaliser les travaux en 2023, mais Mme Hariche a bel et bien l'intention de poursuivre ce chantier, probablement sur le budget 2024. Il n'y a pas de diminution de budget en matière d'isolation des bâtiments publics. Il va de soi que la Ville de Bruxelles doit être exemplaire. Elle continuera à l'être en la matière.

**Mme Hariche**, échevine.- La première question portait sur les recettes

« parents » dans le compte 2021 et les recettes « parents » dans le compte 2022. En 2021, il est normal que ce que nous avons reçu de la part des parents en termes de participation aux frais a été fortement diminué, parce que c'était l'année Covid, avec une série d'activités qui ne pouvaient pas avoir lieu. En 2022, par contre, on est revenus plus ou moins à la normale. Donc, il y a eu une augmentation par rapport à 2021. Par ailleurs nous couvrons aujourd'hui des frais qui n'apparaissaient pas en recettes, puisque cela sortait directement du portefeuille des parents : kits scolaires, repas gratuits, potage à 10h durant l'hiver (que nous voulons étendre à toute l'année), piscine parascolaire dans une quinzaine d'écoles... Donc, les parents dépensent moins pour la scolarité de leur enfant.

Je souscris totalement à ce que vient de dire M. Hellings : énormément de travaux ont lieu dans les établissements scolaires pour faire des économies d'énergie. C'est le cas, puisqu'on constate une diminution substantielle dans les bâtiments où des travaux ont eu lieu. Cependant, l'instruction publique est propriétaire d'un patrimoine énorme ; nous ne pouvons pas, dès lors, tout faire en même temps. Pour ce qui est de Dachsbeck, j'ai eu l'occasion de le dire, il y a eu un recours au Conseil d'État concernant les gabarits et la dérogation au PPAS. On sait qu'on en a pour un certain laps de temps et que la décision ne tombera pas avant la fin de l'année. Nous avons donc opté pour l'utilisation de ces 15 millions dans d'autres projets urgents liés à la sécurité, à l'hygiène ou à des situations particulières. Donc, nous utiliserons au mieux ces 15 millions, sachant que dès que la situation sera débloquée au Conseil d'État, nous ferons ces travaux à Dachsbeck, qui en a d'ailleurs besoin.

**M. Dhondt**, échevin.- Monsieur Bauwens, il est temps d'accepter la réalité et de constater que les dernières années, la STIB n'a pas cessé d'investir massivement pour augmenter l'offre et l'accessibilité de tout ce qui est transport public à

Bruxelles. Quand vous dites qu'il n'y a pas une ligne de tram de plus, c'est faux ! Il suffit de voir le nombre de voyages que la STIB a enregistrés en 2022.

**M. Bauwens**.- Ce sont les chiffres de votre ministre, Elke Van den Brandt, que je cite.

**M. Dhondt**, échevin.- On en est à 337 millions de voyages enregistrés, soit 23 % de plus par rapport à 2021, et cela, malgré l'impact de la crise sanitaire et l'ancrage du télétravail dans les habitudes des travailleurs. Avec 52 millions de kilomètres parcourus en 2022, on en est à 4 % de plus que l'année précédente en termes de trajets parcourus par la STIB.

Vous dites qu'il n'y a pas eu d'augmentation de l'offre. C'est faux ! La hausse du nombre de kilomètres parcourus a été accompagnée d'une augmentation du nombre de places par kilomètre. C'est cela, le confort des voyageurs. On en est à 9,4 milliards de places par kilomètre en 2021. C'est une augmentation de 3,2 %. Vous pouvez le nier, mais c'est notamment le résultat des investissements réalisés par la STIB (achat de nouveaux véhicules, augmentation des fréquences, nouvelles lignes...). À la Ville de Bruxelles, on a mis en œuvre le nouveau plan bus avec trois nouvelles lignes : 52, 56 et 46, qui continue jusqu'au WTC et qu'on va encore prolonger jusqu'à Pannenhuis. Comme le bourgmestre l'a déjà dit, le tarif pour les moins de 25 ans est à 1 € par mois. Très bientôt, les personnes de 65 ans et plus pourront aussi avoir un abonnement au même tarif. Le taux de satisfaction est de 7,3 sur 10, ce qui n'est pas négligeable.

On est gâtés avec un opérateur de transports en commun hyperperformant. Un exemple est la nouvelle ligne de tram à Neder-Over-Heembeek portée par le Collège. La STIB a organisé une visite de chantier avec les riverains. C'est très

impressionnant : cinq kilomètres de ligne de tram supplémentaires sur le territoire de la ville et des investissements de plus de 50 millions €. La Ville investira 3,7 millions dans les abribus pour le confort ses voyageurs. Donc, au PTB, vous pouvez continuer de raconter cela, mais c'est faux.

**M. Pinxteren**, échevin.- Monsieur Weytsman, vous avez soulevé la question du taux d'absentéisme. Le secteur de la petite enfance, globalement, est en souffrance. On y observe une crise des vocations et un épuisement généralisé. Et la Ville n'échappe pas à cette réalité. Il est vrai que le taux d'absentéisme à la Ville est préoccupant. On en mesure vraiment l'ampleur. Je voudrais toutefois préciser que ce taux d'absentéisme est comparable à ce qu'il est ailleurs dans des crèches publiques organisées par d'autres pouvoirs à Bruxelles. Ce n'est évidemment pas une explication, mais c'est un constat qu'il faut prendre en compte.

Cela étant dit, un tel taux d'absentéisme est inquiétant, on en est bien conscients. Depuis un moment, on s'inquiète de la situation dans notre secteur de la petite enfance, puisqu'il y a bientôt deux ans, on a lancé une première enquête de satisfaction pour savoir comment cela se passait après le Covid, pour essayer de comprendre dans quel état d'esprit étaient nos travailleuses et nos travailleurs. Cette enquête de satisfaction doit être complétée. Le Collège a fait un premier constat, qui est que la situation est difficile au niveau de la petite enfance. Il a décidé de faire un monitoring des présences et de procéder à des embauches compensatoires en cas de non-atteinte d'un cadre suffisant pour assurer un service de qualité. On avait décidé, déjà en décembre, d'un plan de lutte contre l'absentéisme qui reposait, notamment, sur un suivi des enquêtes de satisfaction, mais aussi sur des procès disciplinaires en cas d'absentéisme perturbant, tant et si bien que cela a renforcé le ressenti du personnel présent qui se bat, tous les jours, pour assurer un service de qualité.

Donc, ce sentiment d'incompréhension, voire d'injustice, qui était déjà présent au niveau du secteur, a été renforcé par cette lutte contre l'absentéisme, sachant que les embauches compensatoires ne se faisaient pas assez rapidement. Cela a amené à une situation socialement conflictuelle qui a obligé le Collège à repenser notre stratégie. On continuera de travailler sur la lutte contre l'absentéisme en lien avec la médecine du travail et de compléter notre enquête de satisfaction. On travaille aussi avec le coach des ressources humaines qui va nous accompagner dans ce suivi et cette compréhension pour élaborer un plan d'action.

Je prendrai l'initiative d'organiser une réflexion commune avec l'ensemble des échevins et échevines de la petite enfance, via Brulocalis, pour essayer de comprendre ce que traverse ce secteur au-delà de nos 40 crèches à la Ville de Bruxelles. Le métier de puériculteur et puéricultrice est aussi en pénurie au niveau néerlandophone. Il y a vraiment un travail de réflexion à mener.

À côté de cela, le Collège a décidé d'agir de façon forte et rapide par un recrutement massif de puéricultrices (40 d'ici à septembre). Ce n'est pas seulement un objectif chiffré, mais aussi un objectif de moyens mis en œuvre depuis un mois. Je remercie les ressources humaines de faire tous les efforts nécessaires pour rendre cet objectif atteignable, notamment à travers une grande campagne de promotion de ce métier. Des moyens importants sont déployés en matière de ressources humaines en interne à la Ville, tant au niveau de la petite enfance qu'au niveau du service de personnel, pour assurer les entretiens d'embauche et accélérer les processus administratifs qui permettent de mettre ces personnes directement en service sur le terrain. On complète aussi les besoins de puéricultrices par des engagements complémentaires au niveau du personnel de service. Ces engagements sont en cours.

Je me réjouis qu'on puisse répondre à un besoin et mettre fin au cercle vicieux de l'absentéisme chronique, parce que les personnes encore sur le terrain finissaient par s'épuiser. Donc, on va agir de façon massive, mais on continue de réfléchir à des solutions structurelles pour ce secteur, l'objectif étant d'améliorer le bien-être de nos travailleuses et de nos travailleurs.

**De heer Vanden Borre.** - Ja, dank u wel, meneer de Voorzitter. Van u weten we dat u geen Nederlands spreekt. Ik vind dat jammer, maar ik heb mij er helaas bij moeten neerleggen dat de Gemeenteraden van Stad Brussel de helft van de keren enkel in het Frans worden geleid. Maar van uw collega's, meneer de Burgemeester en andere schepenen, heb ik ook vandaag geen woord Nederlands gehoord in de toelichting. Nochtans werden er heel wat vragen gesteld in het Nederlands, en als ik u zo bezig hoor, dan lijkt het gewoon alsof ik me in een of andere Franstalige stad bevindt waar er geen woord Nederlands wordt gesproken. Ik heb een aantal vragen in het Nederlands gesteld, nog collega's hier vandaag, en nochtans, meneer de Burgemeester, meneer Hellings en ook van uw andere collega's geen woord Nederlands in de repliek. Waarom? Waarom kan u gewoon niet een beetje moeite doen om ook de Nederlandstalige Brusselaar aan te spreken? En dat is niet de eerste keer dat ik dat zeg, meneer de Burgemeester. U moet dat niet opvatten als een persoonlijk verwijt, nee, het is een politiek verwijt. Ik weet dat u als Burgemeester wel moeite doet, maar ook hier tijdens de Gemeenteraad verwacht ik meer van u en ik wijs u op uw verplichting om ook van de Nederlandstalige Brusselaar burgervader te zijn en te willen zijn.

Goed. Ik heb drie punten waar ik toch nog op wil terugkomen. Eén is Expo. U zegt dat die vijf miljoen euro nodig is voor noodgrepen. Die gebouwen zijn in zo'n slechte staat dat er stukken van het plafond vallen. Dat zeggen ook de medewerkers van Brussels Expo. Maar toch, ik heb het al gezegd in het verleden, ik zeg het nogmaals: meneer de Burgemeester, hoe lang bent u eigenlijk daar

bestuurder bij Brussels Expo? Bij die VZW? Is het nu 10 jaar? Is het 20 jaar? Ik weet het niet. Maar wat we vandaag weten is dat die VZW eigenlijk nog nooit in zo slechte papieren heeft gezeten. En dat die Heizelpaleizen in een dergelijke dramatische toestand verkeren dat het dak naar beneden komt. En dan zegt u: ja, dat is noodzakelijk, Covid en dergelijke meer, maar dat is natuurlijk geen excuus. We weten al langer dan vandaag dat die Paleizen in vreselijke staat verkeren. En u hebt altijd nagelaten om daar een deftig plan voor op te maken. Ik herhaal het: 10 jaar, 20 jaar, ik weet het niet, meneer de Burgemeester, maar hoe lang bent u daar eigenlijk aan zet in Expo VZW? Ik benadruk het gegeven dat dat een VZW is en dat wil zeggen dat alle winsten en alle inkomsten die er in feite zijn, moeten geherinvesteerd worden in het nut. En het nut van die Expo VZW is natuurlijk het onderhouden en uitbaten van die Heizelpaleizen. Maar het lijkt er gewoon op dat u jarenlang andere zaken heeft gedaan met Expo VZW, allesbehalve het onderhouden en in stand houden van die Heizelpaleizen. En nu moet de Stad dus opnieuw geld in het zakje stoppen en we weten dat dat eigenlijk een open factuur is waar we nog altijd geen verantwoording van hebben gezien. En ik ben niet de enige die het hier al jaren vraagt om daar transparantie over te verschaffen. Ik heb u al gevraagd om daar mee in de Raad van Bestuur te kunnen zetelen als waarnemer. Ik heb daar een beroep voor ingediend bij de Cultuurpactcommissie en die heeft mij gelijk gegeven. En toch hebt u geweigerd. Tot op de dag van vandaag is er dus geen enkele transparantie en vraagt u enkel geld, geld, geld, bijkomend geld om daarin te steken zonder daar verantwoording voor af te leggen. Dus opnieuw: we zijn nu het zoveelste jaar op rij – we zouden eigenlijk de rekening eens moeten maken – dat u opnieuw geld vraagt voor Brussels Expo VZW.

Het tweede punt is natuurlijk het Zuidpaleis, meneer de schepen Hellings. Ik heb u horen vertellen dat we over 'quelques années' daar verbouwingen aan verwachten, aan het Zuidpaleis. Ja, we lezen het mee in de pers, het is een hele saga aan het worden. Maar ik vind eerlijk gezegd dat er meer duidelijkheid moet



worden verschaft wat dat wil zeggen, 'quelques années'. U moet toch een duidelijke timing kunnen verschaffen wanneer de huidige gebruikers van het Zuidpaleis eruit zullen moeten? Wanneer? We wachten op een vergunning, ja, maar dan denk ik dat we echt wel veel duidelijker moeten communiceren naar de handelaren, naar de school en naar de sportclubs. En als ik vandaag zie dat er investeringen worden geschrapt... ik kan mij niet inbeelden dat u nog drie, vier jaar wil gebruik maken van het Zuidpaleis voor al deze verenigingen zonder dat dat gevolgen zal hebben. Als al die investeringen worden geschrapt, zal zich dat natuurlijk laten voelen in het Zuidpaleis. Als we schrappen in het onderhoud van elektriciteit, in het vernieuwen van douches, ja, dan kunnen we stellen dat de kwaliteit daar gewaarborgd is, dat het Zuidpaleis veilig blijft voor de gebruikers... Ja? Ik zie u knikken, ik kan het alleen maar hopen voor de gebruikers. Ik heb daar mijn grote twijfels, mijn bedenkingen bij, dus ik zal het zeker ook niet steunen dat punt.

En dan mijn laatste punt, meneer de Burgemeester: ik kom terug bij u. Voor het De Ligne-gebouw. Dit is toch echt opnieuw een groot punt van malgoverno. Slecht bestuur, slecht bestuur, absoluut slecht bestuur. Ik zal nog eens de feiten weergeven. Het gebouw is gekocht in 2015 door de Stad. 2015, dat is bijna 10 jaar geleden. En het was oorspronkelijk bedoeld om in 2020 in gebruik genomen te worden. Dat is drie jaar geleden. Twee jaar geleden werd er een architectuurwedstrijd uitgeschreven met de bouwmeester, met het Gewest en sindsdien is het eigenlijk windstil, muisstil. Ik citeer mevrouw Mutyebele in 2021, dat is ondertussen twee jaar geleden. Mevrouw Mutyebele, in 2021 heeft u gezegd: 'we hopen een bouwvergunning te kunnen indienen voor begin 2022 en dan hopen we dat de werken kunnen af zijn voor 2025.' Maar vandaag vernemen we dus van u, meneer de Burgemeester, dat er nog geen bouwvergunning is. U hebt zelfs geen zicht op een timing voor een bouwvergunning, dat heeft u gezegd. Er is zelfs geen financieringsmodel. Ook dat moet u nog bekijken, vandaag, 2023. Moeten bekijken hoe u het gaat financieren... Meneer de Burgemeester, dat is toch

niet meer serieus als u zegt onze politie te steunen. Dat is dan alleen maar in woorden, maar blijkbaar dus echt niet in daden. En wij hebben echt wel investeringen nodig. Ik denk dat één van de grootste bezorgdheden van de Brusselaar veiligheid is. Of het gebrek daaraan. En natuurlijk kan dat alleen maar gegarandeerd worden door investeringen in politie en in veiligheid en onder andere natuurlijk een nieuw gebouw. Ik denk dat dat hoognodig is. Als we het Commissariaat vandaag bezoeken, het hoofdcommissariaat, daar kan u toch... Ik zou mij schamen, eerlijk gezegd, als Burgemeester of als verantwoordelijke voor die infrastructuur. En dan kan u beloftes doen, u kan dat één keer doen, twee keer doen. Maar jarenlang... Eigenlijk had dat gebouw al drie jaar geleden in gebruik moeten geweest zijn. En nu weten we nog altijd niet concreet wanneer het zal in gebruik worden genomen. Ja, meneer de Burgemeester, dat is niet meer serieus. Uw eerste kerntaak, uw eerste verantwoordelijkheid is de veiligheid garanderen van de Brusselaar. En als ik zie hoe u omspringt met de politie, het totale gebrek aan investering en in veiligheid, dan schiet u daarin toch wel tekort.

**M. Weytsman**.- Si j'ai bien compris, il va y avoir des modifications pour le CPAS et la police au début du mois de septembre. Cela veut dire qu'il y aura aussi un ajustement budgétaire, le deuxième.

Pour Brussels Expo, j'ai du mal à comprendre comment, pendant des années, on a pu investir tant d'argent. J'en ai la ventilation (problèmes liés à la crise du Covid, problèmes de sécurité...). Ce que je vous demande, c'est le détail de ces 5 millions €. Quelle est l'ampleur des problèmes dans l'ensemble des palais et à quoi vont servir ces 5 millions ? Je ne sais pas si vous pouvez vous engager, Monsieur le Bourgmestre, à nous donner peut-être par écrit la liste des travaux d'urgence nécessaires pour continuer l'activité.

La difficulté aussi, pour nous qui sommes dans l'opposition, est de savoir dans quelle mesure ces 5 millions ne vont pas être redondants avec des investissements futurs. Ces 150 et 200 millions ne visent pas la rénovation ni la sécurité, mais une nouvelle organisation des palais dans le futur. Quelle est la garantie que ces 22 millions et 5 millions € ne seront pas redondants avec les investissements à moyen ou long terme ?

**M. le Bourgmestre.**- Il ne vous aura pas échappé que les 17 millions ont concerné le fonctionnement pendant la crise. Vous parlez de 22 millions d'investissement, mais ce n'était pas de l'investissement. Une bonne partie a servi à payer les salaires

**M. Weytsman.**- Il y avait de tout : investissement, aide, trésorerie, et même des prêts. Aujourd'hui, il s'agit de 5 millions pour la sécurisation d'urgence. Je n'ai pas de vision à moyen et long termes. Je ne sais pas si vous en avez une vous-même sur l'avenir des palais. Pourrait-on disposer de la ventilation de ces 5 millions ? En quoi cela répondra-t-il aux questions ponctuelles de sécurité des palais ?

**M. le président.**- On vous répondra.

**M. Weytsman.**- Sur le volet tax shift, j'entends votre interprétation. Toutefois, le volume des recettes fiscales au niveau fédéral n'a pas diminué. Il n'a même pas stagné. Le tax shift n'explique pas seul une telle stagnation complète. Par ailleurs, dans d'autres communes, il y a une augmentation, même si elle n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la population. Donc, je vous rejoins, mais il y a quand même une augmentation. Or nous sommes stables sur les dix dernières années et cela traduit une grande préoccupation et une paupérisation

potentielle d'une partie de nos habitants.

S'agissant de la taxe sur les occupations temporaires de voirie, vous n'avez pas raison. Allez discuter avec les entrepreneurs, les particuliers et la Fédération. Il y a des cas où des gens ont simplement arrêté les travaux vu les montants exorbitants demandés. Pour rénover un commerce dans le centre-ville, on se retrouve avec des occupations temporaires de voirie de 15 ou 20.000 € ! En plus, non seulement vous avez augmenté la taxe, mais vous avez aussi augmenté l'assiette de la taxe. Quand on a une petite toilette juste devant, on doit aussi payer. Si on a besoin d'occuper une place de parking pour la camionnette pendant les trois ou quatre mois des travaux, on doit aussi payer. Cela a un impact sur les entreprises, mais surtout sur les particuliers. L'échevin a pour priorité d'isoler le bâti et les façades, mais votre taxe s'inscrit à l'encontre du plan climat qu'on a soutenu. Nous ne l'avons pas voté parce qu'il manquait d'ambition. Contrairement à vous, je cultive le doute et la modestie. J'ai tout de suite dit que dans le plan climat précédent, ce qu'il manquait, c'est une intervention pour les tiers. Combien d'entreprises ont-elles déjà participé à ce plan ?

Monsieur le Bourgmestre, il suffit de s'intéresser au lien entre le parti Socialiste et la bruxellisation, au lien entre le parti Socialiste et la démolition de la Maison du peuple, et au lien entre le parti Socialiste et la destruction/démolition du Palais du Midi pour se dire que je n'ai pas de leçon à recevoir du parti Socialiste. Aujourd'hui, le problème n'est pas de connaître le montant investi dans la Bourse, si on l'avait annoncé dès le début, mais de comprendre comment on est passé de 42 millions il y a 24 mois à presque 90 millions ! Depuis le début, c'est ça la question. Voir, marché par marché, comment on peut le justifier. Et vous dites que c'est le sens du détail... Je crois que vous l'avez compris et que vous n'êtes pas à l'aise par rapport à cela.

Je remercie M. Pinxteren pour sa réponse sur l'absentéisme. Je sais que c'est un vrai problème qu'on rencontre dans tout le secteur. Toutefois, je ne vois pas de piste de solution, outre celle que vous nous proposez aujourd'hui. Je me demande si on ne devrait pas travailler ensemble, avec les autres communes, à la revalorisation de la fonction, voire à une revalorisation barémique.

**Mevrouw Debaets.**- Ik ga me beperken tot de vragen over Paleis 12 omdat mijn oorspronkelijke vraag daarover ging. En ik zou het snappen dat u zegt dat u daar niets over kunt vertellen, mocht u nog in volle onderhandeling zitten, maar dat is niet zo. U bent daarmee naar buiten gekomen in de pers dus ik denk dat er zoiets is als openbaarheid van bestuur en in die zin begrijp ik niet goed waarom we daar niet meer transparantie over kunnen krijgen. Bijvoorbeeld over wat de deal, ook de renovatie, al dan niet geheel inhoudt. Waarom ING? Er zijn ongetwijfeld ook andere privé-partners die interesse hadden. Heeft u hen gecontacteerd of niet? Wat met de andere Paleizen? Kijkt u daar ook in de richting van privé-partners om die mee te exploiteren of in te staan voor de kosten? Dat lijken mij legitieme vragen waar we als Brusselaars, als verkozenen, maar ook als burgers toch wel wat meer info over kunnen verwachten. Dus ik hoop dat u ons alsnog wat meer inkijk gaat geven in die blijkbaar zeer geheime deal met ING.

**M. Coomans de Brachène.**- Monsieur le Bourgmestre, j'ai écouté avec attention votre réponse concernant la Bourse et le projet de Belgian Beer World. Je vous l'ai déjà dit, vous êtes tant un extraordinaire communicateur qu'un piètre gestionnaire. Et malheureusement, les contribuables bruxellois vont payer extrêmement cher. Je vais prendre deux exemples que vous avez cités et qui pourraient bien illustrer mon propos.

Le premier, c'est le projet de la Bourse. Je voudrais rappeler ici quelques éléments qui ont été présentés à ce Conseil voici deux ans et demi, en pleine

période Covid. On se souvient tous de cette période. Nous siégeons à l'époque à l'Académie des Beaux-Arts. Vous nous aviez présenté un projet « tout compris » à 43 millions €. Déjà à l'époque, je vous avais dit : « Attention ! Vous êtes déjà dans la gabegie ». En effet, lorsque nous avons quitté la majorité deux ans plus tôt, nous étions à 30 millions € et vous ne pouviez pas justifier pourquoi, en deux ans, le budget avait explosé de 13 millions.

Aujourd'hui, vous êtes tellement dans l'outrance et le cynisme que vous nous dites : « Moi, je ne veux pas être petit bras, j'estime qu'on doit changer de braquet. » Cela, c'est de l'outrance, du cynisme vis-à-vis des Bruxellois qui paient et peinent à sortir des crises que nous avons vécues (crise du Covid, crise énergétique). Et vous continuez de nous dire que ce n'est pas grave, que la Ville de Bruxelles a les moyens de dépenser. En plus de ces 43 millions, 13 millions ont été pris dans la poche des entreprises et des commerçants bruxellois, parce que ce budget était prévu pour la résilience post-Covid. Vous ne pouvez pas le nier, cela figure dans les chiffres que vous nous fournissez.

Vous évitez toujours de parler des 5 millions de l'emphytéose, en disant que nous avons racheté les bâtiments. Je rappelle que nous étions propriétaires de la Bourse et nous l'avons toujours été. Nous n'avons fait que racheter l'emphytéose, mais vous oubliez systématiquement de la citer (4,7 millions plus 200.000 € que vous avez donnés à Euronext à l'époque pour se réinstaller, etc.), sans compter toutes les rustines données pendant dix ans quand le bâtiment était inoccupé.

Et enfin, citons les plus de 10 millions € versés à l'Image de Bruxelles, que la plupart des Bruxellois et habitants de la Région bruxelloise paient, évidemment au détriment de dizaines d'autres projets qui auraient dû être défendus sur le

territoire de la Région. Alors, vous dites que vous voyez les choses en grand, mais cela se fait chaque fois au détriment d'autres projets.

Les subsides du Feder s'élevaient à plus de 7 millions €. J'étais demandeur pour qu'on rénove le parc Maximilien, mais vous avez choisi d'investir dans la Bourse. Je crois que nous avons la possibilité de défendre un projet intéressant.

**M. le Bourgmestre.**- On a investi 29 millions dans le parc Maximilien !

**M. Coomans de Brachène.**- Vous aviez la possibilité, avec le Feder, de défendre ce projet. La Bourse était un projet qu'il fallait défendre, mais qui pouvait parfaitement être limité à 30 ou 35 millions €. Or vous en êtes à 89 millions ! Ce n'est plus une dépense que je trouve cohérente. Nous sommes ici dans la plus totale gabegie.

Le deuxième exemple est le commissariat central avec, là aussi, de l'outrance et du cynisme. Lorsque nous avons racheté le bâtiment de Ligne, il était question de 130 millions € pour sa rénovation. Lorsque vous avez présenté le projet à la presse, le montant était de 152 millions, mais vous nous avez dit en Conseil de police qu'avec les aménagements intérieurs, nous en serions à 184 millions ! C'était déjà une outrance, parce que vous ne nous disiez pas toute la vérité. Et aujourd'hui, les services me disent que nous en sommes déjà à plus de 200 millions.

Avec 130 et 200 millions €, voilà deux dossiers qui sont catastrophiquement gérés. Je le répète, vous êtes un excellent communicateur, mais un piètre gestionnaire. Croyez bien que je le regrette, et les Bruxellois aussi.

### **Votes**

**M. le président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur les comptes de la Ville de l'exercice 2022.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président**.- Adoptés.

**M. le président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur les modifications budgétaires (feuilleton n° 1 de l'exercice 2023).

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président**.- Adoptées.

Point 6 – Punt 6

Compte de l'exercice 2022 du CPAS

**M. Zian**, président du CPAS.- J'avais préparé une présentation, mais vu la lourdeur de l'ordre du jour de ce Conseil et la présentation relativement fouillée faite en sections réunies, je ferai l'économie de la lecture de mon texte. Le compte 2022 du Conseil de l'action sociale a été voté le 23 mai dernier à



l'unanimité des groupes représentés. Le compte d'exploitation 2022 est présenté à l'équilibre avec un boni de 21.000 € et le compte d'investissement est également à l'équilibre.

**De heer Vanden Borre.**- Ik heb enkele punctuele vragen, want ik kon er helaas niet bij zijn tijdens de verenigde secties, ik zat nog in het parlement in een commissie. Maar ik ga het dus gewoon heel kort houden. Ik zie dat de ontvangsten daalden met ongeveer 30 miljoen euro. Ook de uitgaven daalden navenant. Kan u misschien kort aangeven waarvan die mindere inkomsten van ongeveer 30 miljoen euro vandaan komen? Dat is toch niet niets, dat is 8% van het budget. En een tweede vraag: in de begroting staat dat er 1718 VTE zijn, dus dat zijn werknemers, personeelsleden bij het OCMW, maar in de rekening van 2022 zien we dat het over 1604 personeelsleden gaat. Dat is een verschil van 114 VTE. Dus ik vraag mij af: 114 personeelsleden, hoe kan het eigenlijk dat dat zo'n enorm verschil is tussen de begroting en de rekening? Dat zijn mijn vragen, meneer de Voorzitter.

**Mevrouw Ampe.**- Ik heb een heel korte vraag. In de rekeningen staat dat er 84.309 leeflonen zijn betaald en dat er 39.553 equivalente leeflonen zijn betaald. Zijn dat allemaal bedragen aan aparte personen, dus betekent dat eigenlijk dat je rond de 123.000 mensen hebt bereikt? Of heb ik dat verkeerd begrepen?

**M. Wauters.**- Habituellement, en tout cas depuis que je suis conseiller communal, on vote les comptes. Notre conseiller au CPAS, Marius Ndolimana, a voulu attirer l'attention sur le fait que les comptes sont présentés en boni, mais que le résultat d'exploitation de l'année est en déficit. C'est parce qu'on a récupéré des provisions des années précédentes qu'il a pu être en boni. Et donc, il s'est abstenu, ce que nous ferons également, exceptionnellement, cette fois-ci.

**M. Zian**, président du CPAS.- Monsieur Vanden Borre, la diminution des recettes correspond à un manque de subventions projeté dans le budget prévisionnel 2023. Bien entendu, nous avons compensé en dépenses. Nous avons notamment diminué nos engagements. Il y a aussi une grosse difficulté en matière de contrats d'insertion et article 60. Je pense que le nombre de 113 équivalents temps plein que vous signalez correspond justement à cette baisse de mise au travail d'article 60. Sur le nombre de RIS, Madame Ampe, il va falloir vous répondre par écrit. Je ne sais pas vous donner le détail des bénéficiaires selon qu'ils sont isolés, chefs de ménage ou cohabitants.

Ce sont des provisions que nous constituons pour risques. Vous savez que nous sommes soumis à l'inspection, notamment du SPP IS, qui vérifie si les revenus d'intégration et toutes les aides ont réellement été apportés de façon justifiée. Petit à petit, nous soldons ces comptes. C'est ce qui permet d'avoir des comptes en équilibre. Bien entendu, ce ne sont pas des bénéfices sur exercices antérieurs. Il ne s'agit pas de cela du tout, puisque tous nos bonis, en principe, sont restitués directement à la Ville. La dotation suivante est calculée sur la base de cette différence.

**De heer Vanden Borre**.- Ik vond het opmerkelijk, ik heb niet echt een antwoord gekregen op mijn vragen en ik vraag mij af of het budgetbeheer van het OCMW in totaal eigenlijk wel gepast is. Op vijf jaar tijd is er bijna een verdubbeling van het totale budget van het OCMW en het lijkt mij toch uit de antwoorden van de Voorzitter alsof ze niet kunnen volgen om de boekhouding op orde te houden. Schommelingen van 30 miljoen euro op één jaar tijd in de rekeningen en begrotingen, dat is niet niks. 114 VTE, dat is evenmin niks. Ik vraag mij af of dat het beheer van het OCMW wel in goede handen is vandaag.

**Vote**

**M. le président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur le compte 2022 du CPAS.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président.**- Adopté.

Point 103 – Punt 103

Compte 2022 de la Régie Communale Autonome Bourse-Beurs

*(M. CLOSE, Bourgmestre, M. PINXTEREN, Echevin, et M. COOMANS de BRACHENE, M. OURIAGHLI et Mme NAGY, Conseillers communaux, quittent la salle des délibérations)*

*(Dhr. CLOSE, Burgemeester, dhr. PINXTEREN, Schepen, dhr. COOMANS de BRACHENE, dhr. OURIAGHLI en mevr. NAGY, Gemeenteraadsleden, verlaten de vergaderzaal)*

**M. le Bourgmestre.**- Je trouve que la Régie communale autonome est quelque chose d'intelligent. Par contre, cette règle prévue dans l'ordonnance est totalement aberrante. Nous qui portons le projet, nous devons sortir alors qu'en fait, nous sommes les mandataires du Conseil. Pour le débat démocratique, c'est ridicule. Je sais que c'est la loi, mais cela mériterait une réflexion au niveau régional, parce qu'une telle situation crée un certain malaise dans la majorité et l'opposition pour ceux qui suivent le dossier et ne peuvent pas alimenter le débat au Conseil, alors que c'est pour cela qu'ils ont été désignés. Donc, on va sortir pour respecter la loi, mais il faut peut-être la changer.

*(Mme Lalieux prend la présidence de la séance)*

**Mevrouw Ampe.**- Ik heb eigenlijk eerst een opmerking over het feit dat degenen die in het bestuur van het Beurspaleis zitten, of het Bierpaleis, hoe je het ook mag noemen, hier vandaag nu moeten vertrekken. Ik vind dat heel logisch omdat dat Bierpaleis eigenlijk privaat zou uitgebaat moeten worden. Eigenlijk zijn hier persoonlijke belangen verweven met de belangen van de Stad en dat is ook de reden waarom de mensen die in het bestuur zitten van het Biermuseum, Bierpaleis hier moeten vertrekken. De kosten daarvan zijn ooit geschat op 34 miljoen. Nu zijn ze al op 90 miljoen. Er gaan 40 mensen worden aangeworven, er is al 228.000 euro uitgegeven terwijl er nog niks gebeurd is. Dat is de reden waarom de mensen die daarvan in het bestuur zitten nu moeten vertrekken tijdens deze discussie. En voor de rest zal ik de vragen overlaten aan mijn collega.

### **Vote**

**M. le président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur le compte 2022 de la Régie communale autonome Bourse-Beurs.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président.**- Adopté.

*(M. CLOSE, M. PINXTEREN, M. COOMANS de BRACHENE, M. OURIAGHLI et Mme NAGY rentrent en séance)*

*(Dhr. CLOSE, dhr. PINXTEREN, dhr. COOMANS de BRACHENE, dhr. OURIAGHLI en mevr. NAGY komen in zitting terug)*

*(M. Ouriaghli reprend la présidence de la séance)*

**Dossiers de M. l'échevin Hellings**

**Dossiers van dhr. schepen Hellings**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de Mme l'échevine Hariche**

**Dossiers van mevr. de schepen Hariche**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin Dhondt**

**Dossiers van dhr. schepen Dhondt**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin Maingain**

**Dossiers van dhr. schepen Maingain**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de M. l'échevin El Ktibi**

**Dossiers van dhr. schepen El Ktibi**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Dossiers de Mme l'échevine Jellab**

**Dossiers van mevr. de schepen Jellab**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

### Point 136 – Punt 136

**M. Wauters**.- C'est un point qui m'intéresse particulièrement, à savoir le plan local de propreté pour le quartier de Laeken Sud. Je trouve cela très intéressant. On ne parle, pour l'instant, que de Laeken Sud. Quels sont les deux autres quartiers ? Quel est le timing de l'étude de ce plan propreté ?

**Mme Jellab**, échevine.- Il s'agit d'un plan local de propreté que vous avez déjà voté au budget 2021. L'accouchement a été relativement long, car c'est un travail extrêmement important de diagnostic, mais aussi d'actions programmées. On parle ici de Laeken Sud, mais le périmètre est relativement large (de Tivoli à Fransman). Les prochains plans iront peut-être un peu plus vite parce qu'on aura acquis l'expertise nécessaire. Il s'agit d'Anneessens, Dansaert et quartier Nord. Le service de la propreté a estimé que ces quartiers avaient besoin d'une approche un peu particulière.

Comme vous le savez, notre territoire est relativement étendu et chaque quartier a ses spécificités, sa singularité et ses défis (quartier plus touristique, plus commercial ou résidentiel...). Donc, il faut apporter des réponses qui soient très ciblées et locales, plutôt que d'avoir un plan global. En l'espèce, on fournit un outil de méthodologie pour une action concertée au sein du service, avec dix-neuf actions bien identifiées (sacs sortis aux mauvaises heures ou au mauvais endroit, dépôts clandestins, mégots...). Donc, c'est un outil qui a démarré au mois de janvier et qui se poursuivra sur deux ans, on espère jusqu'à la fin 2024. En fait, il n'y a pas de fin pour cet outil. L'idée est vraiment d'outiller le service. Quand on aura terminé avec un quartier - mais on n'en a jamais vraiment

terminé avec la propreté -, on pourra passer à un autre quartier. S'il faut revenir dans un quartier, on aura l'outil pour le faire.

**M. Wauters**.- Vous dites que le plan est en route depuis le début de l'année, mais je n'ai pas encore vu d'actions flagrantes. Est-ce que vous prévoyez, après neuf mois ou un an, d'évaluer ce plan et de venir nous dire où il en est ? Ma crainte est qu'on ne voie rien venir.

**Mme Jellab**, échevine.- Oui, il y a une évaluation très régulière du plan. Quand on met des choses en place, on n'a pas toujours de résultat immédiat, malheureusement.

#### **Dossiers de Mme l'échevine Persoons**

#### **Dossiers van mevr. de schepen Persoons**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### **Dossiers de M. l'échevin Pinxteren**

#### **Dossiers van de schepen Pinxteren**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

#### **Point 150 – Punt 150**

**Mme Nyanga-Lumbala**.- J'aimerais savoir s'il y a des personnes à mobilité réduite dans la composition.

**M. Pinxteren**, échevin.- Pas à ma connaissance. Le périmètre est très restreint au niveau de l'îlot Querelle. On a reçu assez peu de candidatures. Par contre,

formellement, on doit installer cette commission de quartier. Dans ce périmètre, tant pour le diagnostic qui se termine que pour le programme et l'ensemble de l'animation, on va travailler de façon très décentralisée pour toucher tous les publics. C'est l'instruction qui a été donnée au bureau d'études qui réalise le diagnostic et qui va préparer le futur programme, à savoir toucher toute une série de parties prenantes. On l'a déjà fait, mais je relaierai, encore une fois, votre préoccupation de tenir compte aussi des personnes à mobilité réduite. On doit avoir à l'esprit une série de groupes cibles et capter leur opinion. Dans les procédures et les processus mis en place, une attention particulière est accordée à ces publics.

### **Dossiers de Mme l'échevine Mutyebele**

### **Dossiers van mevr. de schepen Mutyebele**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

### **Point 56 – Punt 56**

**M. Mampaka**. - Le point 56 vise l'obligation régionale, pour les communes, de produire un rapport sur les logements inoccupés. La Ville de Bruxelles, comme d'autres communes, a la possibilité de remettre un rapport détaillé avant le 31 juillet à la Région de Bruxelles-Capitale sur l'état du logement inoccupé.

Or ce rapport n'est pas accessible sur le workflow. On nous demande de nous déplacer au secrétariat pour le consulter. Il serait utile qu'on nous l'envoie pour que nous puissions y accéder facilement, éventuellement par email.

**Mme Mutyebele**, échevine. - C'est dû au règlement sur la protection de la vie privée et des données personnelles. Les noms et adresses figurent sur cette liste. Une fois dans le workflow, le document est accessible à toutes et tous. Il



faudrait que le service juridique nous dise si on peut l'envoyer par email aux Conseillers.

**M. le secrétaire communal.**- Il est accessible sur le SharePoint du Conseil.

Point 57 – Punt 57

**De heer Vanden Borre.**- Mevrouw de schepen, ik had ook verwacht dat mevrouw Persoons misschien een deel van het antwoord zou verstrekken, want zij kent natuurlijk het dossier ook bijzonder goed. Het gaat over het project van de bouw van een nieuwe school, de Droomboom. Ik heb eigenlijk een bedenking. Want u weet het, mevrouw Persoons, maar goed, mevrouw Mutyebele moet het ook weten: in de buurt is er bijzonder veel weerstand tegen dit project. En mijns inziens komt dat omdat er eigenlijk niet genoeg op voorhand werd geconsulteerd. De buurt is eigenlijk geconfronteerd geweest met een project van een zeer grote omvang dat dan momenteel op onbegrip stuit. En ik denk dat we daar voor een groot deel de verklaring moeten zoeken dat er vandaag in de buurt onvrede bestaat en dat er ook in de media onvrede wordt geventileerd. Ik denk dat dat eigenlijk grotendeels had vermeden kunnen worden door een iets proactievare aanpak bij het begin. Maar waar ik vandaag eigenlijk vragen over heb, mevrouw de schepen, is het verloop van de procedure, omdat er momenteel nog een openbaar onderzoek loopt tot eind deze maand en er vervolgens nog een overlegcommissie moet plaatsvinden op 19 juli, wat dus ook midden in de zomervakantie is. Maar ondertussen is de Stad dus bezig met het uitbesteden van een overheidsopdracht voor de bouw, met ongeveer een geschatte kostprijs van 20 miljoen euro. Maar dus mijn vraag, mevrouw de schepen: hoe zit het nu juist? Kan u dat misschien uitleggen met de procedure? Want stel dat er na de overlegcommissie of na het openbaar onderzoek toch nog grote bezwaren zijn of dat er nog juridische problemen rijzen, heeft dat een impact op die eventuele

aanbesteding? Is het gebruikelijk dat een aanbesteding wordt toegekend of uitgeschreven voordat de vergunning finaal is verleend? Kan u dat misschien toelichten? Alvast bedankt voor uw antwoorden.

**Mme Mutyebele**, échevine.- La procédure est respectée, parce qu'on a lancé une première enquête publique en dehors de la période de vacances. L'enquête publique dont vous parlez sera la deuxième. Ce n'est pas du tout illégal de lancer le marché après la première enquête publique et d'avancer.

**De heer Vanden Borre**.- Ik heb niet gezegd of het illegaal is, mevrouw, ik zeg dat het gebruikelijk is, deze procedure.

**Mme Mutyebele**, échevine.- Pour nous assurer des subsides perçus de la Communauté flamande, nous devons lancer le marché maintenant.

**De heer Vanden Borre**.- Ja, dus dat is inderdaad een beetje de essentie van mijn vraag. Het lijkt alsof het bijzonder snel vooruit moet gaan, momenteel. Er is veel weerstand, u weet het, mevrouw Persoons. Mevrouw de schepen, u zou het ook moeten weten. Maar mijn vraag is, mijn bedenking is: zal een dergelijke snelle gang van zaken niet tot meer weerstand en onbegrip leiden in de buurt wanneer mensen het gevoel hebben dat ze de mogelijkheid hebben om te reageren terwijl wordt het project ondertussen wel gewoon verder wordt gezet? Het is een vraag, het is een bedenking die ik hier toch wel eens wou stellen. Maar het gaat mij niet om het feit of het al dan niet wettelijk is. Ik ga ervan uit dat natuurlijk de wettelijke procedures wel gerespecteerd worden. Maar de vraag is eerder: is het gebruikelijk en is het noodzakelijk om op zo'n snelle manier verder te gaan?

**Mme Mutyebele**, échevine.- C'est une procédure européenne, qui est longue. Si on veut attribuer ce marché, on doit prendre le temps de suivre la procédure. Il

n'y a aucune accélération. C'est ainsi qu'on procède quand on lance un gros marché de ce type.

**De heer Vanden Borre**.- Ik weet niet of u de vraag heeft begrepen, eerlijk gezegd. Dit is nog altijd naast de kwestie, hoor. Maar ik weet het niet. Mevrouw Persoons mag niet antwoorden vandaag? Dat is jammer, natuurlijk. Het is, denk ik, gewoon een concrete vraag die vandaag niet echt wordt beantwoord. Ik vind dat jammer. Ik begrijp natuurlijk wel de kwestie dat mevrouw Persoons ontslagnemend is en niet meer in de hoedanigheid van schepen is vandaag, maar ik wil vooral ook aangeven dat er echt wel bezorgdheid is in de buurt die vooral niet verder mag toenemen, denk ik. Dus ik denk dat voorzichtigheid geboden is om vooral ook die mensen die hun klachten willen ventileren dat tijdelijk en tijdig te kunnen laten doen.

Point 54 – Punt 54

Compte 2022 de la Régie foncière des propriétés communales

**Mme Mutyebele**, échevine.- La présentation a été faite en sections réunies par l'administration, que je remercie pour son excellent travail. Vous constatez que le compte de la Régie foncière est à l'équilibre.

**Mme El Bakri**.- Les comptes sont succincts, comme c'était le cas l'année passée. Il est frappant de constater qu'ils augmentent de 17 % cette année, de 36 millions € en 2021 à plus de 43 millions en 2022. Un tiers de cette augmentation est dû à l'indexation des loyers, soit un montant de 2,1 millions que vous allez chercher dans la poche des locataires. Comment justifiez-vous cette indexation alors que les dépenses n'augmentent pas de manière aussi substantielle ? Les dépenses n'augmentent que de 1,4 %.

Cela a des conséquences très concrètes pour les locataires qui subissent l'indexation de plein fouet. Ce qui est encore plus incompréhensible, c'est que vous-même, dans les comptes, pointez le fait qu'il y a une augmentation des impayés de plus de 60 % cette année et que cette hausse ne fera que s'amplifier. Vous prévoyez une situation encore pire l'année prochaine, avec l'augmentation des charges. N'est-ce pas un signal assez fort pour prendre des mesures qui protègent réellement le pouvoir d'achat des locataires ? Quelle est la part de ces impayés ? Quel est le pourcentage de locataires ?

Un autre point est l'évolution des loyers. Un graphique nous montre cette évolution, mais sans la détailler par catégorie (loyers normaux, encadrés, etc.). En est-on toujours à 30 % de loyers encadrés ?

Je ne vois rien, dans les comptes, sur les loyers des locaux loués aux asbl. Une interpellation citoyenne était prévue ce soir. Il s'agit d'une asbl (le Boom café) qui voit son loyer augmenter. Sa survie est en jeu parce que la Régie a élaboré un plan d'augmentation progressive de son loyer qui passera de 700 à 1.200 €. Un loyer, comme ils vous l'ont dit, qu'ils ne pourront pas payer, encore moins avec l'augmentation des charges et des prix de l'énergie. Comment justifier cette augmentation alors qu'il ne s'agit pas d'un bail commercial ? On ne retrouve rien dans les comptes sur la protection des baux qui ne sont pas à fin commerciale. Quelles sont les alternatives proposées à cette asbl ?

**M. Coulibaly**.- J'abonde dans le même sens que ma collègue. Ce n'est pas la première fois que nous venons devant vous avec la question de l'indexation des loyers. Vous serez d'accord avec moi pour dire qu'à Bruxelles, les loyers sont très élevés. Le Bruxellois moyen n'arrive plus à vivre décemment à cause du loyer qui lui enlève plus de la moitié de son revenu. Des concitoyens sont

obligés de quitter Bruxelles pour aller vivre dans les Régions sœurs et venir travailler à Bruxelles. On a maintes fois posé la question : comment faire pour réduire la souffrance de cette population ? Qu'est-ce qui empêche de diminuer l'indexation et de la fixer à 2 % ? Le 13 décembre dernier, une délégation de locataires a été reçue par vos collaborateurs. Les locataires de la Régie ont eu l'occasion de poser le problème de façon claire et nette, à savoir que la cherté de leur loyer fait qu'ils n'arrivent plus à bien gérer leur ménage. Je pose à nouveau la question : quel élément bloque votre prise de décision en la matière ? Qu'est-ce qui fait que vous ne pouvez pas donner satisfaction à cette demande de diminuer l'indexation et de la bloquer à 2 % ? Des locataires de la Régie ont lancé une pétition à ce sujet qui, en moins de deux mois, a déjà récolté plus de 300 signatures.

Qu'envisagez-vous de faire pour donner enfin satisfaction à toutes ces populations qui sont vraiment dans la détresse ? Tout à l'heure, un de mes collègues a dit qu'il y avait des quartiers paupérisés mais, en réalité, ce sont presque tous les Bruxellois moyens qui se retrouvent dans la précarité. Sans oublier qu'aux différentes crises (Covid, crise énergétique, inflation) s'ajoute le fait que les salaires sont bloqués. Les syndicats se battent depuis pour voir les salaires augmenter. Malheureusement, ils sont bloqués par la loi de 1996 que vous connaissez tous.

Donc, ce soir, je pense que nous allons sortir d'ici avec une réponse positive, vu que des initiatives ont été prises par la majorité. On a parlé tout à l'heure du budget de la Bourse. Cela veut dire que s'il y a volonté politique, il y a aussi des solutions.

**Mme Mutyebele**, échevine.- Pour expliquer notre bilan, il faut dire que l'indice ABEX, qui nous permet de calculer le taux de l'index, a augmenté en influant

sur le prix du bâti. L'augmentation de l'indice ABEX a été de 5,6 % en 2022. Il faut savoir aussi que les terrains ont été réévalués de 2,44 % en 2022. On a été responsables, parce que notre bénéfice de cette année nous permet d'être prévoyants par rapport à l'augmentation du taux d'intérêt de nos emprunts en 2023. Cela nous permet également de prévoir l'indexation du précompte immobilier et d'assumer l'augmentation du coût de l'énergie en 2023. Tout cet argent sera réaffecté dans nos projets.

Monsieur Coulibaly, il est vrai que les locataires sont venus me voir. L'année passée, on a pu les soulager en bloquant l'indexation à 5 %. On envisagera cette mesure lors de la confection du budget de l'exercice 2024, comme on l'a fait l'année passée. On reviendra alors vers vous avec des réponses claires. On est toujours à l'écoute des locataires et on les suit dans leurs plans d'apurement.

Madame El Bakri, je vous communiquerai les chiffres détaillés par écrit. Il faut savoir qu'on n'applique pas de loyers spéciaux pour les asbl. Il s'agit de baux commerciaux. La Régie n'a pas pour vocation de subventionner des associations. Malheureusement, le Boom café n'est pas prêt à aller chercher des subventions extérieures comme je lui ai proposé. Je lui ai donné l'exemple d'autres asbl qui sont logées par la Régie foncière et qui sont subventionnées par l'égalité des chances ou par un autre pouvoir subsidiant à la Ville. Mais le Boom café se refuse à aller chercher une subvention. Réduire le loyer parce que c'est une asbl, ce serait une subvention déguisée que l'on n'est pas prêts à concéder. On doit se revoir pour essayer de trouver une solution sereinement.

**Mme El Bakri.**- Je suis étonnée, parce que les dépenses inscrites au budget n'augmentent pas de manière substantielle (1,4 %). Ce que vous me répondez, c'est qu'en prévision de l'augmentation du coût de la vie, vous allez vous servir dans la poche des locataires. Donc, ce sont eux qui paient la facture. Vous me

parlez de votre inquiétude quant à l'augmentation des prix de l'énergie qui vont se répercuter, à un moment ou à un autre, sur les comptes de la Régie. Je vous invite à voter la loi énergie du PTB déposée au niveau fédéral et visant à bloquer les prix. Cette solution structurelle nous permettra de protéger le pouvoir d'achat des locataires, de tous et de toutes, de tous les Belges et aussi des locataires de la Régie.

Le Boom café a sa place dans ce quartier. C'est un lieu solidaire qui propose des activités socioculturelles, des produits à prix de revient. Donc, il n'est pas question de demander une remise sur le loyer. Le Boom café demande de ne pas voir son loyer pratiquement doubler. Si vous persistez dans cette voie, c'est la fermeture ! Il ne peut pas passer d'un loyer de 700 € à un loyer de 1.200 €, sachant que, parallèlement, les charges et les factures d'énergie augmentent. Il demande au moins une négociation autour d'une solution alternative pour ne pas devoir se résoudre à fermer un projet qui lui tient à cœur, qui nous tient à cœur pour la vie du quartier.

**M. Coulibaly**.- Nous remercions la Régie foncière pour le geste qu'elle a fait l'année passée, mais ce n'est pas suffisant, en ce sens qu'après cette prime, les locataires continuent de payer un loyer avec une indexation très élevée. Cela ne résout pas le problème des ménages. Une fois le loyer payé, les locataires se retrouvent dans une précarité indescriptible. Avez-vous chiffré la différence avec vos services ? Si nous bloquons l'indexation des loyers à 2 %, quel sera le manque à gagner ?

Il faut comprendre que les loyers constituent l'une des principales causes de la précarité des populations. On compte sur cette majorité pour qu'une solution politique soit trouvée. Je comprends ce que vous dites. On a besoin d'argent pour rénover les logements et en construire de nouveaux, mais si la majorité met

cette question sur la table et en tient compte dans ses recherches de fonds, peut-être que dans le budget de la Régie foncière, on trouvera une solution durable pour les populations.

### Votes

**M. le président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur le compte 2022 de la Régie foncière des propriétés communales.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président.**- Adopté.

**M. le président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président.**- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

### Motion - Motie

**Voorstel van motie ingediend door dhr. VANDEN BORRE betreffende het laten uitvoeren van een onafhankelijke audit voor wat betreft het toekennen van subsidies aan organisaties en verenigingen door de schepen van Huisvesting, Openbaar Patrimonium en Gelijke Kansen**



**De heer Vanden Borre.**- Het gaat eigenlijk over een zaak die ook in de pers is verschenen en die toch wel heel veel vragen doet rijzen over het functioneren van deze schepen, van mevrouw Mutyebele. Het gaat eigenlijk over een subsidie van 8.000 euro die is toegekend aan een VZW, Espoir et Futur, en waarbij dus tijdens de vergadering van de Gemeenteraad van 27 juni vorig jaar, bij de beraadslagingen en de stemming, de bevoegde schepen ook afwezig was. Nu blijkt dus dat de maatschappelijke zetel van deze VZW enkele dagen voor de beraadslaging en stemming gewijzigd werd van het adres van mevrouw Mutyebele naar een ander adres. En blijkt ook dat in deze organisatie, in deze VZW, een heel netwerk van vrienden en familieleden van mevrouw de schepen een hoofdrol spelen. En we zien ook dat de naam van bevoegde schepen terugkeert in publicaties van organisaties en projecten. Onder andere was er een fotoshoot met de VZW GFAIA en een trofee die gesubsidieerd werd door dezelfde schepen en dat zijn toch allemaal elementen die vragen doen rijzen over het beoordelingsvermogen van deze schepen en over het toekennen van subsidies. En we weten het helaas uit het verleden, Stad Brussel heeft daar geen goede reputatie in opgebouwd, en dus moeten we voorzichtig zijn en mogen we absoluut niet dezelfde fouten opnieuw maken. En daarom vragen we dus eigenlijk een onafhankelijke audit die zou worden uitgevoerd in de subsidies en organisaties over alle subsidies, weliswaar, die werden toegekend door bevoegde schepen deze regeerperiode, of zo lang het College eigenlijk aan zet is geweest. En in de tussentijd vragen we dus om bevoegde schepen te schorsen tot er duidelijkheid bestaat over de toekenning van alle subsidies en of de procedures allemaal wel correct zijn verlopen, of er dus geen vermoeden is van, of geen effectieve belangenvermenging heeft plaatsgevonden. Voilà. En ik hoop natuurlijk dat we vandaag oplichting... dat is een verspreking, dat we vandaag opheldering kunnen verwachten van de schepen van het College over de desbetreffende subsidies en het handelen van mevrouw de schepen.

**M. Weytsman**.- Madame l'Échevine, aussi fortes que puissent être nos oppositions, quand un membre du Collège ou du Conseil communal est en difficulté personnelle, le groupe MR souhaite d'abord prendre un peu de recul et examiner la situation. Quand cet article accusateur est sorti, on s'est réunis. Mon groupe a demandé de faire toute la lumière sur de potentiels conflits d'intérêts et pratiques non respectueuses du règlement communal. L'objectif de ces questions est de faire toute la lumière. Je verrai ensuite si nous devons nous positionner par rapport à cette motion. J'ai cinq questions.

Premièrement, est-ce que l'asbl Espoir et futur, dont on parle dans l'article, a bénéficié de subsides directs et/ou d'avantages indirects de votre part ou de la part de la Ville de Bruxelles depuis votre arrivée en fonction ? Quels sont ces éventuels subsides et avantages ?

Deuxièmement, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous avez laissé le Collège subsidier une asbl qui était domiciliée à votre propre adresse ? Est-ce que vous percevez, Madame l'Échevine, le conflit d'intérêts potentiel ? Pourquoi ce changement d'adresse, selon la presse huit jours avant le vote au Conseil communal ? Est-ce que cette asbl était domiciliée chez vous lors de la décision en Collège qui précède, évidemment, la décision au Conseil communal ? Est-ce que vous pouvez nous communiquer cette décision également, Monsieur le Bourgmestre ?

Troisièmement, y a-t-il d'autres asbl subsidiées par la Ville de Bruxelles ces dernières années où on retrouve un des membres de votre famille ?

Quatrièmement, dans le règlement en matière de subsides à la Ville de Bruxelles, il est repris que « la publicité faite par l'initiateur de l'activité subsidiée doit reproduire le logo de la Ville de Bruxelles et mentionner 'en collaboration avec la Ville de Bruxelles' ». C'est un peu le débat que nous avons

connu avec Sarah Schlitz. Est-ce que vous estimez avoir respecté le règlement ? Est-ce que vous reconnaissez éventuellement une erreur ou une maladresse ?

Cinquièmement, dans la fameuse vidéo qui a été publiée sur le site de Sud Info, il y a un passage où, candidate à l'époque, vous faites référence à une personne qui s'occupe de l'octroi du subside. Je ne la cite pas, puisqu'on est en comité public. Vous signaliez d'ailleurs : « Si le PS n'a pas le pouvoir, c'en est fini des subsides octroyés à plusieurs asbl. » Or il se fait que cette personne est à la tête d'une asbl que vous avez désignée, me semble-t-il, pour donner des formations et des séances d'information, pour répondre à des appels à projets de votre propre échevinat. Tout cela est notoirement connu, parce que nous-mêmes, conseillers communaux, avons été invités à participer à ces réunions. Quel est le rôle de l'asbl Ciproc par rapport à votre administration ? A-t-elle été désignée en sous-traitance pour organiser des formations et des séances d'information sur la manière de se voir octroyer des subsides par la Ville ? Y a-t-il un appel au marché et pouvons-nous en prendre connaissance ?

Voilà cinq questions, Madame l'Échevine, qui me permettront de me positionner quant au vote éventuel de cette motion.

**M. Wauters**. - J'ai appris cette semaine que la N-VA avait engagé des moines copistes. Le fait de poser la question sous la forme d'une motion risque de renvoyer dos à dos majorité et opposition sans apporter de réponses.

Je souhaite poser des questions pour me faire une opinion. Ce qui est dit dans la presse doit être pris avec précaution. J'espère que l'échevine Mutyebele nous répondra.

Le 15 juin dernier, nous avons appris par la presse des faits que je trouve particulièrement inquiétants concernant votre fonction d'échevine. Cela a commencé par des propos que vous auriez tenus lors de la dernière campagne. Vous y expliquiez comment le parti Socialiste préférerait « les Arabes aux Subsahariens ». Vous invitiez à voter pour des Subsahariens afin qu'ils soient aussi « aimés » par le PS. Madame l'Échevine, dois-je vous rappeler que vous êtes chargée de l'égalité des chances à la Ville de Bruxelles ? Vous rendez-vous compte que l'inclusion est l'exact opposé du communautarisme et, certainement, du clientélisme ?

Nous apprenions également qu'une asbl subsidiée par la Ville avait été domiciliée jusqu'en 2021 à votre adresse privée et qu'elle était gérée par des membres de votre famille. Enfin, nous apprenions que pour les subsides qui concernent vos compétences, vous demanderiez que vos nom et prénom soient repris dans les communications des asbl bénéficiaires. Cette pratique nous rappelle celles de la secrétaire d'État Sarah Schlitz, qui a dû démissionner pour avoir utilisé des fonds publics à des fins de publicité personnelle. Nous sommes peut-être dans la même situation.

Toujours dans la presse, vous avez répondu que l'asbl qui avait obtenu le subside controversé existait depuis 2009 et qu'elle se battait pour la scolarité des enfants en République démocratique du Congo. L'asbl a participé à un appel à projets ouvert à la cellule solidarité internationale de votre collègue, où vous n'avez jamais exercé de compétences. Vous ajoutiez qu'après une procédure administrative avec jury, un classement avait été établi et 29 projets, sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets et validés par le Collège et le Conseil communal à l'unanimité.

Madame l'Échevine, pensez-vous sérieusement que nous soyons opposés à des

projets de scolarisation dans le cadre de la solidarité internationale ? Ce ne sont pas les projets que nous critiquons, ni votre personne, mais les comportements. Je pensais que, depuis la fin de la législature précédente, c'en était terminé, mais non, je constate qu'il subsiste un problème chez nos camarades socialistes dans ce domaine. Nous ne contestons pas vos arguments, mais vous noyez le poisson dans vos réponses aux médias et ignorez ce qui est dénoncé. C'est une question de potentiel conflit d'intérêts et de déontologie.

Lors du vote de ce subside en Collège et ensuite au Conseil communal, avez-vous averti vos collègues et les conseillers de votre grande proximité avec cette asbl ? Vous êtes-vous retirée lors du vote, vu la possibilité d'un conflit d'intérêts ?

Il m'est revenu que vous souhaitiez remettre personnellement les clés aux nouveaux locataires de la Régie. Est-ce exact ?

Avez-vous tenu de tels propos concernant les préférences du PS à l'égard de communautés particulières ?

Avez-vous informé vos collègues du Collège et du Conseil de votre grande proximité avec cette asbl lors du vote ? Vous êtes-vous retirée de ce vote ?

Demandez-vous que vos nom et prénom soient repris sur les communications des asbl bénéficiant de vos subsides ?

Remettez-vous personnellement aux nouveaux locataires les clés des appartements de la Régie foncière ?

**Mme Mutyebele**, échevine.- L'asbl Espoir et futur existe depuis 2009 et se bat pour la scolarité des enfants en RDC. Cette asbl fut présidée par ma mère. Après son décès en 2020, ma sœur en a repris la présidence bénévolement. Un changement d'adresse a bien été fait le 21 juin 2021, payé et communiqué au Moniteur le 6 juillet 2021. Cependant, le changement officiel au Moniteur n'a

été publié que le 15 juin 2022, à la suite d'une erreur du Moniteur, après le passage directement sur place de la présidente pour signaler le problème.

L'asbl Espoir et futur a participé à un appel à projets ouvert par la solidarité internationale en 2022. La solidarité internationale n'est pas de ma compétence et je n'ai jamais exercé de fonction ou fait partie du conseil d'administration de l'asbl Espoir et futur. Au terme d'une procédure administrative avec jury et classement, 29 projets ont été sélectionnés dans le cadre de ce même appel à projets, validés par le Collège et le Conseil à l'unanimité.

J'ai bien noté que vous invoquiez l'article 92 de la nouvelle loi communale relatif aux interdictions de siéger. Sachez que l'interprétation de ce règlement est la suivante : l'intérêt direct et personnel est défini comme un intérêt qui résulte directement et immédiatement de la décision prise et qui affecte le patrimoine du conseiller ou de ses proches. Soyez rassurés, l'octroi du subside à l'association dont question n'a en rien affecté mon patrimoine.

S'agissant du Groupement des femmes africaines inspirantes et actives, j'ai en effet reçu un prix de cette association, comme j'ai pu en recevoir d'autres comme le MRAX, des maisons de quartier et plusieurs autres asbl.

Pour ce qui est de l'octroi des subsides en égalité des chances, une procédure existe au sein de l'administration qui se charge de sélectionner les projets sur la base de critères clairs et prédéfinis. Une fois la sélection faite, c'est au tour du Collège et du Conseil communal de la Ville de Bruxelles de valider le subside octroyé.

En ce qui concerne la communication des asbl bénéficiant d'un subside octroyé

par la cellule égalité des chances, dont je salue le travail exemplaire, je tiens à préciser qu'il n'est pas interdit, dans le règlement de la Ville, de mentionner le soutien de l'échevinat, quel qu'il soit. Mon nom et mon prénom sont également précisés, puisqu'ils sont attachés à ma fonction politique d'échevine de l'égalité des chances, laquelle est toujours attachée au logo de la Ville et non à un logo personnel.

Concernant les propos que j'ai pu tenir en campagne électorale, la réponse est non. Vous n'êtes pas sans connaître la tradition universaliste qui a toujours été et restera un fondement du parti Socialiste. À cet égard, je soulignais le fait qu'il était dans l'intérêt d'une série de communautés victimes de discrimination d'adhérer à ce projet universaliste, ni plus ni moins.

Enfin, sachez qu'il m'est matériellement impossible de remettre personnellement la clé des appartements de la Régie à chaque nouveau ménage. Par contre, je rappelle qu'il est dans mes prérogatives de signer tous les baux des nouvelles locations que je compte à la Régie foncière.

**De heer Vanden Borre.**- Mevrouw de schepen, uw repliek was helaas voorspelbaar, in de zin dat u elke verantwoordelijkheid van u probeert af te schuiven en elk vermoeden van belangenvermenging, waarvoor toch wel verschillende indicaties zijn, afdoet als zijnde ongegrond. Maar volgens mij blijft een heel aantal vragen onbeantwoord, namelijk: in welke mate heeft die VZW, waarvoor er middelen zijn toegekend, dus ook effectief een voordeel bezorgd aan u? Namelijk via naambekendheid, via het stemmengewin dat dat oplevert door u daar rechtstreeks aan te verbinden, u, uw familie, uw vrienden. Die vraag, daar gaat u niet op in, maar dat lijkt mij toch wel een schijn van belangenvermenging op te leveren die verder onderzocht niet worden en daarvoor lijkt dus die onafhankelijke audit de beste oplossing. U gaat er dus niet op in, op die vraag. U

geeft ook tegelijkertijd niet echt de documenten vrij. U spreekt bijvoorbeeld over een onafhankelijke procedure en klasement, maar dan kan u minstens toch die documentatie vrijgeven, hoe die besluitvorming is verlopen? Bent u bereid om alsnog die informatie te verstrekken aan de Raad om te zien hoe die beslissing tot stand is gekomen? En hetzelfde geldt voor de naamsvermelding op affiches: u zegt dat dat perfect mogelijk is, maar toch lijkt mij dat... Ik heb er geen andere voorbeelden van, van schepenen die hetzelfde doen. Volgens mij is dat niet meer in de grijze zone, maar zit u in de rode zone, en ook hier legt u geen verantwoording af, dus ik blijf eerlijk gezegd bij mijn vraag, collega's, om die motie te steunen, waarin ik oproep om eerst deze casus grondiger door te lichten en in de tussentijd uw schorsing te vragen.

**M. Weytsman**.- Vous n'avez pas répondu à certaines de mes questions. Le ton utilisé était quelque peu inadéquat par rapport à des questions qui, sans vous mettre en cause, vous mettent un peu sur la sellette.

L'asbl Espoir et futur a-t-elle bénéficié de subsides directs ou indirects, ou d'avantages (utilisation de la salle gothique, par exemple) ?

Vous nous dites que vous ne percevez pas le conflit d'intérêts. Votre interprétation juridique est assez large. L'article du Code de la démocratie est pourtant clair. Selon vous, vous n'avez commis aucune erreur. Vous avez eu l'occasion de signaler à votre sœur qu'elle allait obtenir un subside, de telle sorte qu'elle puisse vérifier si le changement de domicile avait bien été effectué, mais vous n'avez pas signalé ce lien au Collège ni au Conseil communal. C'est étonnant, même s'il n'y a pas d'enrichissement personnel. S'il s'agissait de mon frère, de ma sœur ou de parents directs, je le signalerais et me mettrais de côté. Au moins, vous pourriez reconnaître cette maladresse. Donc, selon vous, il n'y a pas de conflit d'intérêts.



La partie du règlement qui concerne les subsides de votre cabinet est claire : « La publicité faite par l'initiateur de l'activité subsidiée doit reproduire le logo de la Ville de Bruxelles et mentionner 'en collaboration avec la Ville de Bruxelles'. » On peut changer le règlement si vous le souhaitez et en débattre, mais voilà ce que vous auriez dû demander à vos asbl.

Je vous ai posé une question par rapport à Ciproc. Quel est le statut de cette asbl par rapport à votre cabinet ? Elle donne des formations sur la manière d'obtenir des subsides chez vous. A-t-elle été sélectionnée ? Sa responsable travaille-t-elle dans votre cabinet ? Est-elle sous-traitante ?

**M. Wauters**.- Les réflexions du dernier intervenant sont exactement celles que je me suis faites en vous entendant.

Vous avez donné comme réponse ce que j'ai lu dans la presse, mais j'attendais autre chose que des portes ouvertes. Mon intervention visait à vous permettre, à vous et au Collège, de poser un acte de transparence. Ce n'est pas cela que j'entends dans votre réponse. J'y vois une analyse minimaliste de la déontologie. Si ma sœur entre un dossier et que je suis échevin, la première chose que je ferai est de dire que je ne peux pas participer à la discussion. C'est une question de déontologie personnelle. Même si l'intérêt n'est pas financier, il peut consister en un échange de bons procédés entre amis ou membres d'une famille. Il y a clairement un conflit d'intérêts.

J'ai longtemps travaillé dans le secteur associatif. Quand on recevait des subsides de la Ville de Bruxelles, on indiquait que c'était avec le soutien de la Ville de Bruxelles. Le nom de l'échevin n'apparaissait jamais. Ce n'est pas parce que la loi ne le prévoit pas qu'il ne faut pas s'imposer des règles déontologiques. La manière dont vous avez répondu ne fait que renforcer ma suspicion.

Ce serait un exercice de transparence et de bonne gouvernance de la part du Collège de réaliser cet audit pour montrer qu'il n'y a pas eu malversation ni conflit d'intérêts. Les réponses que vous nous avez données ne vont pas dans ce sens.

**M. Weytsman**.- Je souhaiterais des réponses à mes questions.

**M. le président**.- On ne peut obliger la personne à répondre.

**Mevrouw Debaets**.- Ik wou toch zeggen dat ik eigenlijk van plan was om me te onthouden. Ik ben niet iemand, en mijn collega ook niet, denk ik, die per se bloed wil ruiken of koppen wil zien rollen, helemaal niet. En iedereen maakt wel eens fouten. Maar ik ben ook een beetje geshockeerd door de houding. Ik had verwacht dat u op zijn minst zou inzien dat u een fout heeft gemaakt, zeker een inschattingsfout. Dat u zich nederig had opgesteld en gezegd dat dat inderdaad niet de beste beslissing is geweest, dat u de zaal had moeten verlaten, enzoverder. Ik ben een beetje zoals mijn collega's, en nogmaals, ik was niet van plan om dat te steunen, echt niet, u kan dat in mijn documenten nakijken, maar gezien het feit dat u niet inziet dat er toch op zijn minst een inschattingsfout is gebeurd, ga ik mij toch aansluiten bij mijn collega's en het stemmen. Met spijt in het hart, ik had liever een ander antwoord en een andere attitude van u gezien.

### **Vote**

**M. le président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur la motion.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le président**.- Rejetée.

*(M. Close, bourgmestre, prend la présidence de la séance)*

**Questions orales, questions d'actualité et interpellations**

**Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties**

**Question de M. WEYTSMAN concernant la poursuite de la rénovation de l'église Sainte-Catherine et la protection du patrimoine**

**M. Weytsman**.- Construite entre 1854 et 1874, l'église Sainte-Catherine que nous connaissons aujourd'hui remplace une ancienne église datant du 15<sup>e</sup> siècle, et les architectes de ce monument du 19<sup>e</sup> siècle ne sont autre que Joseph Poelaert et Wynand Janssens. Ce bâtiment fait partie intégrante du quartier et de l'histoire du centre-ville de Bruxelles. Nous devons évidemment continuer à le protéger et à le faire rayonner. À ce titre, les travaux de rénovation de la façade ouest se sont terminés au printemps 2013 et ceux de la façade nord, au printemps 2023. Je voudrais que la Ville, la Région et le gouvernement fédéral s'engagent ensemble à poursuivre ces rénovations. J'ai quatre questions à poser au bourgmestre.

Premièrement, pourriez-vous me confirmer que la Ville est effectivement propriétaire du lieu et que sa gestion est confiée à la Région ? Est-ce le cas également de la tour et du clocher à côté ? Si je vous pose la question, c'est parce que depuis la régionalisation d'une série de compétences, il n'est pas très aisé de savoir qui est réellement propriétaire, en charge et compétent.

Deuxièmement, où en est la rénovation des deux dernières façades sud et est ? Quel est le plan de financement des rénovations restantes ? Quel contact avez-vous pris éventuellement avec la Région, Beliris et le fédéral ? Le bourgmestre a dit sur BX1, lors de l'inauguration de la dernière façade il y a quelques

semaines, que l'entièreté des façades serait rénovées d'ici quatre ou cinq ans. Est-ce que vous pouvez me communiquer le calendrier de ces rénovations potentielles ?

Troisièmement, Madame Jellab, quelle étude a-t-elle été réalisée sur la pertinence de l'urinoir placé contre la façade nord de l'église ? Je vous interpelle parce que vous êtes en charge notamment de ces matières. Une solution alternative a-t-elle été étudiée, éventuellement dans le cadre du plan toilettes ? Quels contacts avez-vous pris à ce sujet ?

Quatrièmement, l'asbl Les Amis de Sainte-Catherine souhaiterait réaliser une exposition sur l'histoire du quartier dans la tour baroque, vestige de l'ancienne église. Un courrier a été envoyé en ce sens à l'échevine Houba. Quelle suite comptez-vous réserver à cette demande ?

**Mme Mutyebele**, échevine.- Pour répondre à votre question, il me faudra évoquer avec vous l'histoire avec un grand H, car il persiste à ce jour un flou qui nous vient tout droit du passé. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que la Révolution française a mené à une confiscation de toute une série de biens du clergé au profit de l'État, dans ce cas-ci, dans le giron communal. Cependant, rien ne permet de l'affirmer, car aucun titre de propriété n'est à notre connaissance disponible. Un doute persiste et fera l'objet de discussions avec la Région.

Pour ce qui est du chantier de rénovation des façades de l'église Sainte-Catherine, c'est bien Beliris qui finance et pilote le projet. Ce chantier étant phasé afin d'éviter d'avoir une église totalement couverte, nous allons entamer les demandes de financement pour les façades sud et est. Donc, la rénovation est bien l'ambition du Collège. Néanmoins, je ne m'avancerai pas aujourd'hui sur le

planning.

Pour ce qui est des urinoirs, ils ont tout récemment subi une remise en état dans le cadre de la restauration de la façade côté quais et sont par ailleurs classés. Néanmoins, des réflexions sont menées dans le cadre du plan toilettes afin de trouver des alternatives dans la zone.

Pour le projet d'exposition, une demande de soutien peut être introduite au service de la culture par le biais des formulaires disponibles sur son site internet. Le cabinet de Mme Houba est disponible pour aider les opérateurs dans leurs démarches. Par ailleurs, le service de la culture n'est pas compétent pour l'organisation d'événements dans la tour baroque, mais les différents services des musées ou des archives peuvent être sollicités pour obtenir des informations liées à l'histoire de Bruxelles.

**M. Weytsman**.- Vous dites que le Beliris est compétent. Ce n'est pas totalement correct. Beliris peut financer le projet, mais aucune demande n'a été introduite pour le moment. Et donc, je ne sais pas comment le bourgmestre a pu s'engager sur trois à cinq ans, car pour le moment et sauf erreur de ma part, il n'y a encore aucune demande introduite ni par la commune ni par la Région. En tout cas, Beliris pourrait être un des leviers parmi beaucoup d'autres.

Si je comprends bien, les urinoirs sont classés, mais on pourrait imaginer une alternative dans le quartier. Cela me semblerait être une bonne chose.

Pour la demande d'exposition, je comprends qu'on veuille la rediriger vers le service des musées, mais l'échevine est aussi compétente pour les musées. Est-ce que cela signifie que le projet est accueilli favorablement ? Qu'est-ce qui doit être fait pour avancer sur ce projet ? Je crois que c'est un beau projet pour le

quartier. Il permettrait aussi de progresser avec le patrimoine déjà existant qui, même s'il est imparfait, pourrait ainsi être mis à l'honneur.

**Question de M. WAUTERS concernant le timing et les solutions concrètes qui seront apportées aux clubs sportifs qui devront quitter le Palais du Midi lors des travaux de démolition de celui-ci**

**M. Wauters**.- Monsieur l'Échevin, lors du précédent Conseil communal, dans le cadre de la problématique de la destruction du Palais du Midi pour la construction du tunnel du futur métro, vous avez annoncé que des solutions seraient mises en place pour accueillir les clubs sportifs. Cependant, si vous avez évoqué ces installations alternatives, notamment celles qui sont présentes dans le quartier ainsi que l'extension du stade Vander Putten, vous êtes resté assez vague et n'avez pas fourni de détails concrets pour ce dernier.

Ce manque de précision suscite des préoccupations bien légitimes auprès des clubs sportifs qui fréquentent actuellement le Palais du Midi. Dès lors, afin d'apporter les précisions nécessaires et permettre aux clubs sportifs concernés de s'organiser pour la suite des événements, pourriez-vous répondre aux questions suivantes ?

Le Palais du Midi sera-t-il accessible et praticable pour les clubs sportifs pendant la saison 2023-2024 ?

S'agissant des clubs sportifs qui fréquentent actuellement le Palais du Midi et qui auront donc besoin de solutions alternatives, pouvez-vous en préciser le nombre exact et la répartition par discipline sportive ?

Concernant les nouveaux espaces qui seront construits au stade Vander Putten, pouvez-vous préciser le planning de leur construction et le nombre de mètres

carrés prévus ?

Pouvez-vous rassurer les clubs qui fréquentent aujourd'hui le stade Vander Putten sur le fait qu'ils continueront à fréquenter les installations dans les mêmes conditions et avec le même accès ?

Quelles actions de concertation, d'information et d'accompagnement de ces clubs comptez-vous mettre en place pendant toute cette période, qui sera un peu problématique, reconnaissons-le ?

**M. Hellings**, échevin.- Je tiens à vous rassurer comme j'ai pu le faire auprès des clubs sportifs que j'ai rencontrés déjà à deux reprises à ce sujet. Pour le sport, tout est absolument sous contrôle, puisque le Palais du Midi sera accessible entièrement, comme il l'est aujourd'hui, pour la saison 2023-2024. C'est absolument certain. Pour 2024-2025, on verra à la fin de cette saison s'il y a ou non permis d'urbanisme pour la déconstruction du Palais du Midi. J'ai pu le dire droit dans les yeux aux 34 clubs présents dans le Palais du Midi. Nous allons leur envoyer la lettre de confirmation des créneaux horaires qu'ils ont l'habitude d'occuper dans la salle.

Quant aux statistiques de fréquentation, 30 disciplines sont pratiquées. C'est énorme ! C'est le principal centre sportif de la Région bruxelloise : 34 clubs et 4.151 sportifs en moyenne fréquentent le Palais du Midi par semaine. Pour le basket-ball, il y a 519 rencontres par saison, toutes catégories confondues, et pour le foot en salle, 38 matches par saison, coupes et championnats.

S'agissant des solutions alternatives, nous avons immédiatement identifié le stade Vander Putten comme l'endroit idéal où transférer ces 34 clubs et infrastructures sportives du Palais du Midi. Pourquoi ? Parce que le stade Vander Putten est une infrastructure sportive au PRAS, c'est une propriété de la Ville de Bruxelles et il est à dix minutes à pied et dans le même quartier,

sociologiquement, que le Palais du Midi. Nous allons translater une infrastructure définitive en plus des salles sportives existantes. Donc, les clubs actuellement présents au stade Vander Putten ne devront pas déménager pour faire de la place aux 34 clubs qui, à terme, seront déplacés vers le stade Vander Putten.

Un autre avantage du stade Vander Putten est qu'un masterplan, donc une étude sur l'installation d'une nouvelle infrastructure sportive, est en cours depuis plusieurs années. Nous avons simplement demandé au bureau chargé dudit masterplan de tripler ou quadrupler la surface sportive envisagée. Nous attendons les résultats de cette première étude pour la fin du mois. Nous aurons déjà une idée plus précise de la possibilité de transférer ces mètres carrés sportifs au stade Vander Putten.

Nous allons entamer une négociation avec la STIB. Celle-ci prendra évidemment en charge la totalité des frais encourus pour la construction du nouveau Palais du Midi. Pour les activités, nous prévoyons une grande salle de 56 mètres sur 28 divisée en trois terrains, trois gymnases, deux salles de boxe, une salle d'arts martiaux et un espace VIP. Tout est sous contrôle.

**M. Wauters**.- Quand les travaux débiteront dans le Palais du Midi, il faudra que la solution alternative soit effective. Vous avez dit qu'on pouvait tout transférer au stade Vander Putten, mais lors du Conseil communal précédent, vous avez annoncé que deux infrastructures plus locales pouvaient vous servir de tampon. Ce qui m'intéresse et intéresse les clubs, c'est de savoir qu'il n'y aura pas d'interruption entre la saison 2023-2024 et le moment où vous recevrez les budgets pour entamer les travaux.

**M. Hellings**, échevin.- Il n'y aura pas d'interruption. C'est ce que je leur ai dit le



13 juin dernier. Nous sommes en train de voir, via le masterplan, quel sera le timing de construction de la nouvelle infrastructure. On verra s'il y a un écart entre le moment où l'infrastructure peut être construite et l'octroi du permis de déconstruction du Palais du Midi. Il est beaucoup plus facile d'obtenir un permis d'urbanisme dans une zone qui est déjà une infrastructure sportive que d'obtenir un permis de démolition pour un bien classé.

**Question de M. MAIMOUNI concernant la tarification dynamique appliquée à la première mise en vente des billets du concert de Beyoncé au stade Roi Baudouin**

**M. Maimouni.**- Le 14 mai 2023 s'est produite, au stade Roi Baudouin, la célèbre chanteuse Beyoncé. Lors de la mise en vente des billets, la société Ticketmaster a procédé à la première mise en vente de tickets à tarification dynamique pour le compte du promoteur Live Nation, lui-même actionnaire majoritaire de celle-ci. Ce nouveau procédé a donné lieu à une fluctuation extrêmement importante, ayant fait monter des billets de 180 à 2.500 €. Et je parle bien de billets normaux, non des billets VIP.

Cette pratique me paraît honteuse et discriminatoire, car elle empêche radicalement les personnes à bas revenus de s'octroyer un billet. Si, comme moi, vous trouvez ce procédé injuste vis-à-vis de notre population, pouvez-vous le faire interdire dans les salles qui appartiennent à la Ville de Bruxelles afin que nous garantissions la culture à toutes et à tous ? Ces salles, ce peuvent être le stade Roi Baudouin, le Palais 12, la Madeleine, le Cirque Royal...

**M. le Bourgmestre.**- Nous adhérons pleinement à l'idée de lutter contre la vente de tickets à tarification dynamique qui, comme vous le savez, n'est pas de notre ressort direct, mais bien de compétence fédérale. Une proposition de loi a

d'ailleurs été déposée à cette fin à la Chambre.

À notre connaissance, Ticketmaster est le seul prestataire de billetterie à avoir utilisé cette technique lors de la mise en vente de billets pour un concert en Belgique. Vous l'avez cité. Nous n'avons jamais pratiqué la tarification dynamique, disposant de notre propre billetterie au Palais 12 et à la Madeleine en interne. Nous n'entendons pas commencer à l'appliquer tant que les artistes ne l'imposeront pas. C'est une déclaration claire.

Au Cirque Royal, ce sont en effet les promoteurs qui choisissent avec quels services de ticketing ils veulent travailler. Nous avons interrogé les services du Cirque Royal. Ce système n'a jamais été utilisé par les promoteurs de spectacles au Cirque Royal.

**M. Maimouni**.- Monsieur le Bourgmestre, je tiens à vous rappeler que l'une de mes activités tierces est la production et que les infrastructures du Palais 12 et de la Madeleine permettent, dans le règlement d'ordre intérieur et dans le contrat, d'accéder à une autre billetterie moyennant un supplément de 50 cents par billet.

Je pense que nous pourrions être la première ville au monde à montrer l'exemple, car je comprends que cela puisse inciter les artistes à aller ailleurs. Je pars du principe qu'un artiste qui applique une pratique discriminatoire n'est pas le bienvenu à la Ville de Bruxelles. Donc, je demande de fermer définitivement cette porte qui a été entrouverte et de la sceller, le temps que la proposition de loi, déposée d'ailleurs par votre propre parti, aboutisse.

**Questions de M. WAUTERS et M. WEYTSMAN concernant l'accueil en grande pompe du bourgmestre de Téhéran à l'Hôtel de Ville de Bruxelles**

## **en marge du Brussels Urban Summit ce lundi 12 juin**

**M. Wauters**.- Dans la presse du 13 juin, illustré d'une photo émanant de votre compte Twitter, on pouvait lire le titre suivant : « Le maire de Téhéran reçu en grande pompe à l'Hôtel de Ville : une grave faute politique »

Voir au premier rang le maire de Téhéran, fondateur de la Société des partisans de la révolution islamique, membre des Gardiens de la révolution et soutien du régime iranien - qui réprime sa population dans le sang, a détenu en otage Olivier Vandecasteele et détient d'autres otages étrangers - était vraiment une honte difficile à supporter pour les Bruxellois et membres de notre assemblée. C'était surtout une insulte pour les femmes et les hommes qui se battent tous les jours pour leur liberté.

Le secrétaire d'État Pascal Smet, interpellé au Parlement bruxellois, a transmis en toute transparence des documents relatifs à la venue de la délégation iranienne. Le dimanche 18 juin, il en a tiré les conclusions à titre personnel en présentant sa démission. À ce stade, la ministre des Affaires étrangères, Mme Hadja Lahbib, dont les explications ont été jusqu'ici fort laborieuses, doit encore être entendue par le Parlement fédéral.

À la Ville, où ce maire a été reçu, j'ai entendu votre porte-parole expliquer que vous n'excluez pas les invités au cas par cas. J'ai trouvé cela un peu bizarre. Cela ne semblait pas pouvoir provenir de votre propre bouche. N'y a-t-il donc pas de « screening » effectué par le service du protocole de la Ville pour ce genre de manifestation ? Ce n'est pas la première fois qu'on reçoit des personnalités étrangères très connues.

Par ailleurs, vous avez déclaré que vous étiez sorti au moment du discours du maire de Téhéran, que vous ne figuriez pas sur la photo et que vous ne l'aviez pas rencontré à titre personnel. Mais est-il vraiment possible que vous n'ayez constaté les choses qu'au moment même ? Cela m'intrigue.

Pour les Bruxelloises et les Bruxellois, écœurés par la présence du maire de Téhéran dans les murs de notre Hôtel de Ville, pourriez-vous faire le même exercice de transparence que M. Smet en nous expliquant exactement les faits et en nous montrant les documents dont le service du protocole aurait disposé concernant la réception du lundi 12 juin ? Cela permettrait de clarifier le rôle de chacun. Vous êtes le bourgmestre et le chef. Nous savons que peu de choses vous échappent s'agissant de la gestion de la Ville. D'ailleurs, dans une récente interview, vous avez déclaré : « Quand j'ai décidé que c'était non, c'est non, même quand on me met sous pression. »

Dès lors, je vous demande instamment de faire toute la lumière sur les faits qui ont eu lieu dans notre Hôtel de Ville. Il s'agit d'une question de conscience, car on ne peut, à la fois, honorer la mémoire de Mahsa Amini en plaçant une grande bâche sur la place Royale et recevoir celui qui incarne le système qui l'a assassinée.

**M. Weytsman**.- Je ne vais pas répéter ce que M. Wauters vient de dire. Je me joins à ces développements intéressants, mesurés et intelligents, et aussi à certaines de ses questions. Je me permets d'en rajouter quatre.

Premièrement, de quelle manière la Ville de Bruxelles a-t-elle été associée à l'organisation de cet événement ?

Deuxièmement, quand la Ville de Bruxelles a-t-elle disposé de la liste des

invités à l'Hôtel de Ville de Bruxelles ?

Troisièmement, est-ce la Ville de Bruxelles ou la Région qui a organisé la logistique et l'accueil des invités à l'Hôtel de Ville ? Quel coût a été pris en charge par la Ville, la Région ou l'ONG ?

Enfin, à quel moment et comment avez-vous été informé de la présence de cette personne ? Quelle a été votre réaction ?

**M. le Bourgmestre**. - Le Brussels Urban Summit a eu lieu, comme vous le savez, du 12 au 15 juin 2023. Plus de 300 villes du monde y ont débattu des défis des grandes villes. Le Brussels Urban Summit a été organisé par la Région bruxelloise avec trois partenaires : l'OCDE, Eurocities et Metropolis.

C'est un événement d'ampleur mondiale à plusieurs volets. Le premier volet s'est déroulé le 12 juin 2023. C'est un événement de Metropolis et, en effet, vous l'avez souligné, le vice-président de Metropolis, le maire de Téhéran, était invité et a reçu un visa. Pour rappel, le réseau Metropolis est un réseau des villes de plus d'un million d'habitants et c'est donc la Région qui en est membre, non la Ville. À la demande de la Région, nous avons mis à disposition des salles à l'Hôtel de Ville pour cette réunion. L'organisation et les invitations étaient gérées par la Région et Metropolis. En dehors de la mise à disposition, aucun coût n'était pris en charge par la Ville.

La Ville a reçu une première liste le 16 mai 2023. Le bourgmestre de Téhéran y figurait. Nous ne savions pas encore à ce moment-là s'il pourrait pénétrer sur le territoire belge. Il a reçu, comme vous le savez, un visa le 8 juin 2023, donc quatre jours avant la conférence. Cette information, je l'ai obtenue ce même jour par le biais des services du protocole..

Pour le second volet, le 13 juin 2023, la Ville a coorganisé avec la Région la

sixième réunion des « maires champions ». Pour votre information, la Ville est devenue membre de ce réseau OCDE en 2022. Le maire de Téhéran n'en est pas membre. Il n'était donc pas invité et n'était pas non plus présent. La Région et la Ville ont partagé les coûts de l'organisation de la réunion de l'OCDE. C'est seulement là que nous sommes intervenus (respectivement 100.000 € pour la Région et 50.000 € pour la Ville).

La convention avec l'OCDE a été approuvée le 21 novembre 2022 par le Conseil communal. Bruxelles est l'une des premières capitales diplomatiques du monde. Je vous renvoie d'ailleurs à un très bon article du Soir à ce sujet. En effet, j'ai eu, au titre de bourgmestre de la capitale, des rencontres bilatérales avec les maires de Tirana, Rennes, Nantes, Montevideo, Gaziantep, Podgorica, Reykjavik, Lviv et Strasbourg. J'ai également eu des rencontres, pendant le sommet, avec les maires de Glasgow, Braga, Bratislava, Barranquilla, Bogota, Bristol, Chattanooga, Mannheim, Riga, Sendai, Leipzig, Stockholm, Tallinn, Rabat, Helsinki, Poznan, Izmir, Antalya, Bologne, Louvain, Taranto, Linköping et encore d'autres adjoints et représentants de conseils locaux.

Je n'ai pas eu de rencontre avec le maire de Téhéran. Vu l'engagement de la Ville envers Mahsa Amini et Olivier Vandecasteele, j'ai en effet décidé de me limiter au mot de bienvenue du 12 juin 2023 à l'Hôtel de Ville. Je n'ai pas assisté au speech du vice-président de Metropolis et je n'ai pas participé à la photo de famille.

Certes, j'aurais préféré qu'il ne vienne pas, mais il est le vice-président de ce réseau Metropolis. Cela a été longuement expliqué par le secrétaire d'État Pascal Smet. J'ai personnellement rencontré les opposants iraniens et j'ai pu leur dire que je comprenais leur colère et ma position à leurs côtés, comme en témoignent toutes les actions de la Ville de Bruxelles au cours des derniers

mois.

**M. Wauters**.- Monsieur le Bourgmestre, je sais que vous êtes un fervent partisan de l'Association des maires. Je trouve que c'est une belle dynamique d'échanger sur des pratiques. Je connais votre engagement, mais je me pose la question. Cette personne a reçu son visa, vous la connaissez, vous savez que c'est elle, puisque vous faites partie de cette association des maires. Vous dites que vous l'avez appris le jour même par le service du protocole, mais en tant que bourgmestre, vous auriez pu demander discrètement à vos équipes d'exfiltrer ce monsieur. Est-ce que cela aurait été dramatique ? Ou aurait-ce été un acte que j'aurais pu applaudir ici, aujourd'hui ? C'est vraiment la question que je me pose.

**M. Weytsman**.- J'entends que la Ville de Bruxelles disposait de la liste. Donc, un service savait que cette personne allait venir moyennant l'obtention d'un visa, et quand vous entrez dans la salle, vous savez qu'elle est là. Faire un procès après coup, c'est toujours facile, mais ne faudrait-il pas se poser la question de savoir si ce genre de choses est encore tolérable à l'avenir ? Pouvons-nous encore accepter ce genre de personnage ?

Je comprends la vocation diplomatique de Bruxelles, mais nous ne sommes pas l'ONU. Il ne s'agit pas d'une institution officielle. Pour l'avenir, ne doit-on pas ensemble décider que ce type de personnage n'est plus le bienvenu ?

*(Remarques)*

Chacun doit prendre ses responsabilités. La question n'est pas de pointer la responsabilité d'un autre. J'apprends que dès le 16 mai, on le savait. À l'avenir, quel que soit l'organisme qui délivre le visa, ne doit-on pas décider ici de ne plus accepter ce genre de personne à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

**Question de M. WEYTSMAN concernant les conséquences du plan de**

## circulation du quartier Reper-Vreven sur la rue Wauters

**M. le président**.- Monsieur l'Échevin, comme cela a été évoqué tant par moi-même que lors d'une interpellation citoyenne visant à évaluer le plan dont question, le risque de report d'une partie du trafic sur certains axes semble objectif. En fait, c'est le résultat de votre choix politique.

Sur la rue Émile Wauters, la situation est particulièrement problématique. Les chiffres semblent confirmés par les compteurs Telraam. Cette réalité est, d'ailleurs, corroborée par des témoignages de riverains que nous avons rencontrés. Il semblerait qu'aux heures de pointe, le trafic ait plus que triplé dans cette rue. Cette situation engendre, d'ailleurs, des nuisances sonores et, à plus long terme, risque de détériorer l'environnement de ces rues et la qualité de vie des habitants alentour.

Monsieur l'Échevin, est-ce que vous disposez des mêmes données que moi ? Est-on d'accord sur le constat ? Est-ce que vous avez pris le temps de rencontrer ces riverains ? Combien de personnes seront, selon vous, directement touchées par le trafic dans cette rue ?

Quelles mesures correctives permettraient-elles de remédier à ce problème ? Un collectif d'habitants a suggéré de rétablir la circulation à double sens dans la rue du Cloître (entre Delannoy et Émile Wauters). Quelle est votre analyse du problème et des pistes que nous pourrions explorer ensemble ?

**M. Dhondt**, échevin.- La Ville de Bruxelles a lancé le quartier scolaire Triangle le 15 mai 2023. L'objectif de ce quartier scolaire est de sécuriser les abords des écoles, de diminuer le trafic de transit et de préserver le quartier des rodéos et de la circulation liée aux événements sur le plateau du Heysel.



Ce projet a été élaboré et mis en place avec le quartier, les riverains, les écoles, les parents. Lors des différents contacts avec les acteurs du quartier, il a évolué là où il était possible de tenir compte des différentes remarques et suggestions. Il est trop tôt pour tirer des conclusions. Néanmoins, un comité de monitoring a été mis en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre. Pour ce faire, la Ville a déployé plusieurs outils. Tous les habitants qui le souhaitaient ont ainsi pu placer à leur fenêtre un dispositif Telraam permettant, en toute transparence, de monitorer le trafic des différents modes de déplacement. Des radars préventifs ont été installés pour mesurer la vitesse. Le service de la mobilité effectue des comptages ponctuels à certains carrefours.

Les acteurs du quartier, écoles et riverains, ont pu rejoindre les réunions de monitoring avec les services de la Ville, la police et les écoles afin de suivre la situation au plus près. Une nouvelle réunion de monitoring est planifiée ce mercredi. Sans avancer de conclusions définitives, lors de la dernière réunion de monitoring du 24 mai, les retours étaient globalement positifs de la part de tous les acteurs autour de la table : moins de circulation devant les écoles, parents piétons et cyclistes qui se sentent plus en sécurité, mais nécessité de mieux faire connaître les kiss & ride.

Depuis lors, une nouvelle campagne de sensibilisation a été lancée. Les retours de la police sont positifs et on constate une adaptation assez rapide des automobilistes, même si certains cherchent encore, parfois, leur chemin. Dans ce cadre, nous avons constaté qu'un certain nombre d'automobilistes ne respectaient pas la circulation locale dans la rue du Cloître pour se rendre ensuite dans une des deux parties de la rue Émilie Wauters, ni le site propre du tram. Nous avons demandé au service des travaux de voirie de la Ville, en

collaboration avec la STIB et la police, de prévoir davantage de signalisation pour clarifier encore la situation pour les automobilistes qui ne connaissent pas le quartier. Nous sommes aussi en contact étroit avec les opérateurs GPS afin d'éviter que les automobilistes en transit ne soient dirigés vers ces deux voiries.

Les premiers éléments dont nous disposons via Telraam et les radars préventifs confirment toutefois les retours des réunions de monitoring : diminution des flux automobiles ou stabilisation aux points de comptage, sauf sur la rue Émile Wauters où, aux heures de pointe le soir, on constate la présence de 200 voitures sur le carrefour dans sa totalité, et diminution de la vitesse sur la plupart des points de comptage. La cellule mobilité a néanmoins constaté trop de variations dans les données et conseille de les traiter avec beaucoup de prudence. Dans les semaines et mois qui suivent, les différentes sources de données et de retours seront complétées et croisées. En attendant des analyses plus approfondies, nous continuons le monitoring et le contact régulier que nous avons avec les habitants.

En résumé, il est encore trop tôt pour affirmer qu'il y a un vrai problème dans la rue Émile Wauters. On a pris quelques mesures. Un triplement du trafic dans la rue Émile Wauters, ce n'est pas du tout ce que l'on constate. Il y a certes une augmentation aux heures de pointe du soir, mais cela peut encore évoluer, car on est à peine à six semaines de mise en œuvre du schéma de circulation dans le quartier scolaire Tivoli.

**M. Weytsman**.- Je pense que c'est une bonne chose de réaliser un monitoring. Je suis d'accord avec vous pour dire que six semaines, c'est un peu court pour une évaluation. Je me permettrai d'y revenir au mois de septembre.

Par contre, on ne partage pas les mêmes constats. J'ai sous les yeux la

comparaison de Telraam, avant et après la mesure. Le volume de voitures sur toute la journée a bien triplé. Je vous montrerai le document pour qu'on s'entende sur ce constat. On n'envisagera peut-être pas les mêmes pistes de solution.

Il me revient une diminution très claire des rodéos, notamment liée aux opérations menées dans le cadre du bicentenaire. Même si la situation s'est améliorée, je crois qu'on aurait mieux fait de travailler sur des plateaux et non des coussins. Ce qui me revient des habitants, c'est que le phénomène persiste. Je comprends que l'objectif n'ait pas été uniquement celui-là. Il s'agissait aussi d'apaiser ce quartier principalement occupé par des écoles. Je vous propose de revenir sur le sujet au début du mois d'octobre. Si vous pouviez revenir avec des pistes de solutions pour améliorer la situation sur les deux tronçons qui posent problème, ce serait une bonne chose pour tout le monde.

**M. Maimouni**.- Monsieur le Bourgmestre, dans quelques heures sera célébrée la fête de l'Aïd el-Kebir. L'année passée, à travers la fédération des mosquées, j'avais demandé qu'elle puisse se dérouler sur le plateau du Heysel. Cette année, c'est chose faite. Je tenais à féliciter la Ville de Bruxelles d'avoir permis que cette célébration se passe dans des conditions optimales et agréables. Depuis cette salle du Conseil communal de la Ville de Bruxelles, je tenais à souhaiter à toute la communauté bruxelloise, d'ici et d'ailleurs, une bonne fête. Aïd moubarak saïd !

**Mme Loulaji**.- Un grand merci également !

Très bien. Merci. Prochaine séance, vendredi 1er septembre à partir de 14 heures pour les sections ordinaires. Et le lundi 4 septembre à partir de 16 heures pour la séance publique, suivie d'un comité secret. Merci. La séance publique se

clôture

*(Avec l'accord des auteurs ou sur leur proposition, les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites)*

### **Prochaines séances**

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023

à 14h : sections ordinaires.

Lundi 4 septembre 2023

à 16h : séance publique suivie d'un comité secret.

**M. le Président.** - La séance publique est levée.

*- La séance publique est levée à 21h00.*

*- De openbare zitting wordt opgeheven te 21u00.*